

SOMMAIRE



Photo : Gérard Ermel

0113 Sébastien GAUTIER & Denis FATIN

LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*LANIUS COLLURIO*)
DANS LES MARAIS DE BASSE-VILAINE :
SAISONS DE NIDIFICATION 2002 ET 2003

Pages 65 - 69

0114 Jean-Noël BALLOT, Frantz Barrault, Erwan Cozic & Jacques MAOUT

SYNTHESE DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES
BRETONNES
ENTRE LES 16/07/2002 et 15/07/2003.(Première partie)

Pages 71 - 125

0115 Jacques GAROCHE & Marc JAMET

L'AVIFAUNE FORESTIERE BRETONNE
ENQUETE DE TERRAIN 1999-2005
PREMIER BILAN

Pages 127 - 138

**La publication Ar Vran
va subir une transformation dans sa présentation.**

**l'Année 2007
cloture une série de 36 numéros
parus entre 1990 et 2008**

**Le présent fascicule
est le dernier sous la présente forme.**



Erratum

**Le précédent fascicule (Volume 18 – N°1 – Juin 2007)
présente de nombreuses imperfections d'origine informatique
qui concernent essentiellement la forme.**

**Cependant, il convient de replacer les 3 dernières lignes de la page 50
à la fin de la page 15 sous le tableau relatif au Macareux moine.**

LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*LANTUS COLLURIO*)**DANS LES MARAIS DE BASSE-VILAINE :****SAISONS DE NIDIFICATION 2002 ET 2003**



Photo : Gérard Ermel

Par Sébastien GAUTIER & Denis FATIN

0113

INTRODUCTION

La Pie grièche écorcheur *Lantus collurio* est présente dans une grande partie du paléarctique occidental. Les populations de pies-grièches écorcheurs suivent une migration orientale qui s'effectue en boucle et les amènent à parcourir de 8 000 à 12 000 kilomètres entre leur lieu de nidification et leur aire d'hivernage. Son aire de nidification s'étend de 60° de latitude nord en Norvège, jusqu'aux rives nord de la méditerranée (LEFRANC, 1993). Cette espèce semble en régression dans une grande partie de l'Europe (LEFRANC, 1993). En France, la Pie-grièche écorcheur se reproduit sur l'ensemble du territoire, sa présence reste toutefois très sporadique dans le Nord-ouest (Bretagne, Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie) ainsi que sur le littoral méditerranéen et localement dans le Sud-Ouest. (LEFRANC, 1997).

L'espèce est devenue extrêmement rare en Bretagne, alors même qu'elle était considérée commune dans le Nord du Finistère et dans le Morbihan au début du XX^{ème} siècle (GUERMEUR et MONNAT, 1980).

Actuellement, excepté la Loire-Atlantique, seuls deux secteurs sont connus pour abriter des populations reproductrices : les marais de Dol et les Marais de Basse-Vilaine (appelés communément « Marais de Redon »). Toutefois, sans doute faut-il être très prudent devant une telle affirmation, puisque la population des Marais de Redon n'était pas connue avant 2002, et ceci peut-être en l'absence d'une « pression » ornithologique suffisante ! Ainsi, n'est-on pas à l'abri d'autres surprises !

Dans les régions du Nord-Ouest de la France, l'espèce fréquente des milieux variés (prairies de fauches, pâtures, clairières forestières, zones de friches, coteaux calcaires) ayant en commun un bon ensoleillement, la présence de ruminants, une végétation herbacée, une strate arbustive buissonnante, épineuse et éparse. Les proies doivent y être présentes en quantités importantes, coléoptères et orthoptères essentiellement.

STATUT DE LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR DANS LES MARAIS DE VILAINE

Dès la fin des années cinquante, on peut considérer que l'espèce n'est plus connue comme nicheuse sur ces marais. En effet, en 1959, N. MAYAUD arrête pour la population bretonne la limite occidentale de sa présence à une ligne Vannes–Cap Fréhel et à quelques couples présents sur la côte morbihannaise à l'ouest de Vannes jusqu'au début des années soixante (GUERMEUR et MONNAT, 1980).

En 1979, lors d'une action concertée qui s'est déroulée au cours du printemps, les ornithologues du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-atlantique n'avaient pas signalé l'espèce sur les marais de Basse-Vilaine.

De même, elle n'est pas notée nicheuse au cours de l'enquête des oiseaux nicheurs de Bretagne s'étalant sur la période 1980–1985 (G.O.B., 1997).

Au cours de la période 1986–1992, l'espèce n'a jamais été contactée sur ces marais (J. DAVID com. pers.)

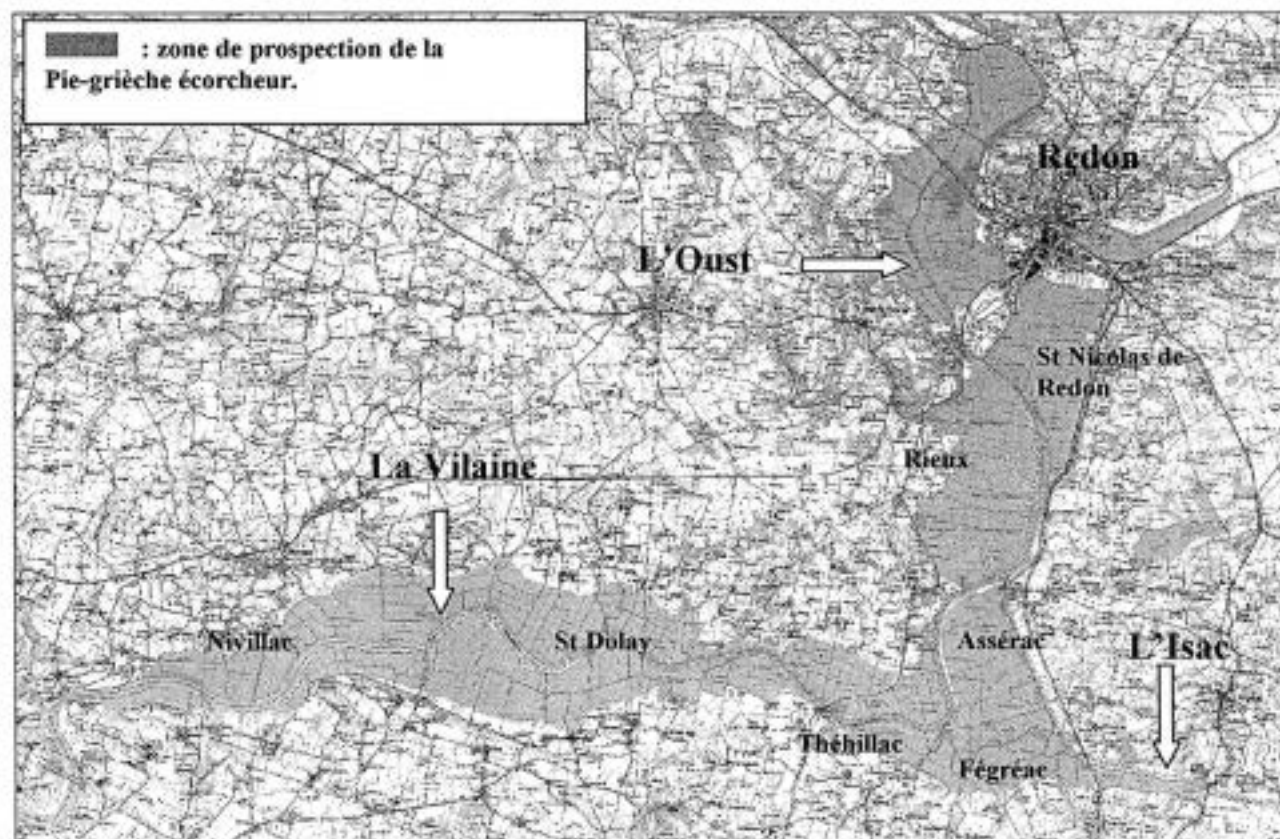
Dans son étude réalisée pour l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, dans le cadre des mesures Agri-environnementales, Ouest Aménagement ne relève pas l'espèce dans les études parues sur la période 1962–1995 (OUEST AMENAGEMENT, 1995).

Il faudra donc attendre l'année 2001 pour entendre à nouveau parler de la Pie-grièche écorcheur sur les Marais de Redon. Le 16 juillet 2001, un couple nourrissant 2 jeunes a été observé au niveau du marais du Roho (Saint-Dolay, 56) (G. SOURGET com. pers.)

Depuis 1994, il s'agit de la 1^{ère} donnée connue de Pie-grièche écorcheur nicheuse dans le Morbihan.

ZONE DE PROSPECTION : LES MARAIS DE BASSE-VILAINE (FIG. 1)

FIG. 1.- SITUATION GEORAPHIQUE



Actuellement, les Marais de Vilaine représentent une superficie d'environ 8 000 hectares, drainés par 3 cours d'eau principaux, la Vilaine et ces deux plus importants affluents que sont l'Oust et l'Isac.

Les Marais de Basse-Vilaine s'intègrent dans ce vaste ensemble paysager. Ces marais, dans la majeure partie de leur superficie, répondent toujours aux définitions courantes de "zones humides" (OUEST AMENAGEMENT, 1995). Certains secteurs ont toutefois perdu leur intérêt écologique et ne répondent plus à l'appellation de zones humides du fait des transformations qu'ils ont subies (maïs, peupleraie, remblaiement). Dans ces marais de fonds de vallées, parfois bordés par des coteaux encaissés, se juxtaposent des prairies de fauche, pâtures et roselières ; sillonnées par des fossés et clôtures barbelées. On y pratique aussi bien le pâturage extensif et la fauche de prairies permanentes, que le pâturage intensif et l'exploitation de prairies améliorées.

La Fig. 1 précise la zone concernée par notre inventaire des Pie-grièches écorcheur sur les Marais de Basse Vilaine. Notre champ d'investigation (3 350 ha) représente environ 40 % de la superficie totale des Marais de Vilaine.

RESULTAT DES PROSPECTIONS EN 2002

C'est en 2002, sans protocole défini, en faisant une recherche plus approfondie dans les zones supposées favorables que le « noyau » de population a été découvert. Le bilan 2002 est estimé à 1 couple nicheur certain nourrissant un jeune, 5 couples nicheurs probables, 2 femelles et un mâle. (D. FATIN, S. GAUTIER, G. SOURGET). La valeur de ces premières observations nous a motivés et conduit à rechercher l'espèce sur un secteur de prospection plus vaste ; et à organiser en 2003 une journée concertée sur les trois départements concernés (35, 44, 56) afin d'obtenir un état plus précis de la population nicheuse de Pie-grièche écorcheur présente dans ces prairies.

RESULTAT DES PROSPECTIONS EN 2003

Hormis les données collectées durant la journée du 21 juin 2003, la quasi-totalité des données nous ayant permis de réaliser ce bilan de la nidification 2003 ont été fournies par S. GAUTIER, G. SOURGET, B. GILLARD et D. FATIN.

La première observation a été réalisée par G. SOURGET le 11 mai, sur la commune de Théhillac.

A la veille de la journée de prospection concertée, notre connaissance de la population était la suivante :

- 9 couples nicheurs probables, 1 femelle et 6 mâles.

La journée de prospection concertée du 21 juin 2003

L'idée lancée, la date fut retenue : le 21 juin 2003. La zone à prospecter est vaste, environ 3350 ha. Le protocole a été élaboré en conséquence. Nous avons divisé la zone étudiée en 25 secteurs, à prospecter par binôme et par demi-journée. La délimitation des secteurs répond à une logique géographique et temporelle, chaque secteur devait pouvoir être parcouru en une demi-journée.

L'heure de rendez-vous était fixée à 9h00 dans le bourg de Rieux. Après un café, suivi d'un briefing, nous partions chacun sur nos secteurs respectifs. Chaque binôme ou trinôme était en possession d'extraits de cartes du secteur attribué et 2 fiches dans lesquelles il devait reporter les observations concernant les pies-grièches, les autres espèces, ainsi que les renseignements relatifs à l'environnement où les pies-grièches étaient observées. Après une matinée de prospection, nous nous sommes tous retrouvés au port de Rieux, en bordure de Vilaine, pour l'apéro et le casse-croûte. En début d'après-midi, nous avons repris nos observations sur les secteurs non prospectés durant la matinée. Ainsi les 3 350 hectares ont été parcourus durant cette journée.

34 personnes ont participé à ce recensement rassemblant des observateurs provenant du Groupe Ornithologique Breton, du groupe ornithologique 35 de Bretagne Vivante et de la LPO 44. Les conditions climatiques ont été globalement favorables, excellente le matin, mais avec peut être des températures trop élevées l'après-midi. En ce qui concerne les pies-grièches, le résultat de cette journée apparaît dans le tableau I.

Pour ce qui est des autres espèces contactées durant cette journée, on peut noter, entre autre, les espèces nicheuses certaines suivantes : l'Alouette des champs, la Bergeronnette printanière, le Bruant des roseaux, le Phragmite des joncs

Les espèces suivantes ont également été contactées : le Busard cendré, le Lorient d'Europe, la Caille des blés, le Busard des roseaux, le Milan noir, le Faucon hobereau, le Moineau friquet...

Bilan des observations pour 2003

En définitif, toutes ces observations de pie-grièche écorcheur en période de nidification ont été effectuées dans les prairies de fauche et/ou pâturées de la Vilaine. Aucun individu ni couple n'ont été détectés sur les prairies prospectées de l'Oust et de l'Isac.

TAB. I. RESULTATS DE L'ENQUETE DE TERRAIN 2003

	COUPLES NICHEURS					
	Certain	Probable	Femelle	Mâle	Juvénile	Indéterminé
Avant le 21/06/2003	0	9	1	6	0	0
Le 21/06/2003	2	10	1	5	1	1
BILAN 2003	5	9 à 11	1	6	5	-

Avec 14 à 16 couples (5 certains et 9 à 11 probables), la population des marais de Basse Vilaine se positionne comme la plus importante de la Bretagne.

CONCLUSION

L'engouement qu'a pu nous procurer la recherche de cette espèce nous a apporté des résultats qui vont au-delà de nos espérances. En effet, nous avons pu mettre en évidence une population nicheuse de Pie-grièche écorcheur d'une importance non soupçonnée et dont l'implantation est vraisemblablement récente !

Si cette population reste mineure en comparaison avec d'autres populations du Nord-Ouest de l'aire de répartition (pour exemple, 50 à 80 couples (52 recensés) dans les marais de la Dives (14), (DEFLANDRE, 2001), il nous semble toutefois intéressant de poursuivre son suivi puisqu'elle se situe à la limite Ouest de son aire de répartition. Si globalement depuis le début des années 1960, la Pie-grièche écorcheur a beaucoup régressé dans les zones situées en limite de son aire de répartition, N. LEFRANC note que la dernière enquête nationale sur l'espèce « ... suggère des augmentations locales, sensibles dans plusieurs régions, vers la fin des années 1980 et le début des années 1990... » (LEFRANC, 1999). Ainsi, la connaissance de cette nouvelle population nicheuse et notre participation à l'éventuelle enquête « Pie-grièche 2004 » dans l'hexagone vont pouvoir apporter des éléments confirmant peut être ce constat.

Il ne tient donc qu'à nous de pouvoir suivre le renouveau de cet oiseau, qui avec des espèces comme le busard des roseaux et la Loutre d'Europe pourraient devenir les emblèmes d'un milieu largement délaissé par les naturalistes depuis de nombreuses années.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Jean-Claude COURONNE et Yann FEVRIER pour nous avoir transmis leurs données 2003 concernant les Pies-grièches écorcheur sur les Marais de Redon ainsi que Jacques GAROCHE pour la relecture attentive de cet article.

Que Gérard ERMEL soit remercié pour nous avoir autorisés à illustrer notre article avec un des ces clichés.

Nous remercions également toutes les personnes suivantes, qui ont fait le succès de la journée du 21 juin 2003 : P. BAILLEUL, A. BELLIER, C. BOULIGAN, P. BRIAND, E. CHABOT, J.L. CHATEIGNER, L. CHEVALIER, Mr CORDIER, F. CONTIN, H.C. COURONNE, E. CROCHET, R. DEBEL, G. DERIAN, Y. FEVRIER, J. FRADET, O. GEFFRAY, C. GENTRIC, A. GENTRIC, B. GILLARD, R. HOLDEN, D. LORREILLIERE, J.Y. LOUIS, O. MARIE, D. MONTFORT, Y. ORDUREAU, P. PHILIPPON, C. ROUSSEAU, A. TROFFIQUE, V. TURPIN, X. URIEN, F. UROAZ et Fabien X ?

Une nouvelle fois, merci à tous pour votre participation et pour vous être déplacés parfois bien loin de vos terrains de prédilection. Les Marais de Redon n'avaient pas connu un tel engouement depuis fort longtemps. Au-delà des pies-grièches, ce milieu auquel nous nous attachons petit à petit, mérite d'être préservé, même si son potentiel écologique n'est plus celui qu'il a connu avant la construction du barrage d'Arzal !

Loutre, Flûteau nageant, Myosotis petit poignard, Busard des roseaux, Faucon hobereau, Busard cendré, Tarier des prés, Bruant proyer, Caille des blés, Gorge bleue à miroir, Vanneaux Huppés, Faucon émerillon, Courlis cendré, Traquet motteux ..., sont encore présents, venez les observer !

BIBLIOGRAPHIE

- DEFLANDRE (M.) 2001.- La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans les marais de la Dives et en Normandie (Nord-ouest France). *Alauda*, 69.1 : 163-165.
- G.O.B. 1997.- Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985. Brest, 292 p.
- GUERMEUR (Y.) & MONNAT (J.-Y.) 1980.- Histoire et Géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.P.N.B. - C.O.B., Brest, 240 p.
- LEFRANC (N.) 1993.- Les Pies-Grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 240 p.
- LEFRANC (N.) 1999.- La Pie-Grièche écorcheur, BELIN EVEIL NATURE, Paris 95 p.
- LEFRANC (N.) (1997).- Inventaire de la faune de France, Muséum national d'histoire naturelle NATHAN, 415 p.
- OUEST AMENAGEMENT 1995.- Marais de Vilaine. Mesures Agri-environnementales. Rapports de Synthèse.

Sébastien GAUTIER
La maillardière
56220 Pluherlin

Denis FATIN
29, rue Porte Garel
56130 Nivillac



SYNTHESE DES OBSERVATIONS
ORNITHOLOGIQUES BRETONNES
ENTRE LES 16/7/2002 ET 15/7/2003.

Par Jean-Noël BALLOT, Frantz BARRAULT, Erwan COZIC & Jacques MAOUT.

0114

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata*.

L'espèce est signalée du 16 novembre au 8 mars. Les observations sont nombreuses, particulièrement en deuxième partie d'hiver.

Première observation le 16 novembre dans le port du Curnic/Guissény (29).

Les observations ont surtout lieu de façon classique à partir de novembre et en décembre dans tous les départements, des petits groupes étant parfois notés dès décembre : 3 en baie du Mont-Saint-Michel (35), 5 devant les falaises du Ri/Kerlaz en baie de Douarnenez (29) et 3 à la pointe Er Hourel/Locmariaquer (56).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	7	32	2	6	47+

Contrairement à l'année précédente, l'effectif recensé est fort dans tous les départements, en particulier dans le Finistère qui accueillait récemment des effectifs bien inférieurs.

Rappel des années précédentes :

1998	1999	2000	2001	2002
110	101	75	20	14

Les quatre principaux sites sont :

- la baie de Douarnenez (29) : 30
- le lac de Grand-Lieu (44) : 6
- la baie de Saint-Jacut (22) : 3

La grande majorité des observations a lieu en janvier et février, le Finistère en particulier recueillant une grande partie des données, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique suivant plus modestement mais tous les départements sont concernés.

Des effectifs tout à fait remarquables sont enregistrés en baie de Douarnenez (29), entre Plomodiern et la plage du Ri : 60 le 16 février et 35 le 6 mars. Ce secteur retrouve cette année des effectifs importants, proches de ceux de l'année 2000 par exemple.

Dans le Morbihan, des observations de quelques individus ont lieu au large tout l'hiver, en particulier près d'Hoëdic.

La dernière observation a lieu assez précocement, le 8 mars à la Roche Sèche/Erdeven (56).

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica*.

L'espèce est observée du 10 octobre au 8 mai.

Les observations sont légèrement plus nombreuses que lors de l'hiver 2001-2002 et sont principalement concentrées entre la fin décembre et mars.

La première observation, conforme aux habitudes, a lieu le 10 octobre l'anse du Roz/Logonna-Daoulas (29), où 4 individus commencent probablement leur hivernage en rade de Brest.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	2	107	1	0	110

L'effectif recensé est dans la moyenne des années précédentes :

1998	1999	2000	2001	2002
105	159	146	110	124

Comme d'habitude, l'espèce est peu observée au cours de l'hiver en Ile-et-Vilaine, en Loire-Atlantique et dans le Morbihan, très légèrement plus dans certains secteurs des Côtes-d'Armor : il ne s'agit généralement que de 1 ou 2 oiseaux, très rarement plus. Seule la rade de Brest et bien plus modestement la baie de Douarnenez (29) accueillent des effectifs importants.

Les deux principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 75
- la baie de Douarnenez (29) : 12

Des observations ponctuelles sont rapportées des Côtes-d'Armor et du Morbihan au printemps. Quelques regroupements sont signalés essentiellement en rade de Brest en février, mars et avril. Seules sortent de ce schéma les observations de 4 le 3 avril en baie d'Audierne (29) et de une petite série obtenue en avril au Vougot/Guissény (29).

Dernière observation le 8 mai à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*.

L'espèce est observée du 26 octobre au 1^{er} juin.

La première observation concerne 1 individu le 26 octobre au passage des Sœurs/Houat (56). Quelques jours plus tard, le 4 novembre, 20 oiseaux sont sur le même site, signe évident de passage conforté par d'autres observations en provenance du Finistère ou des Côtes-d'Armor où 8 sont observés le 16 novembre à Trédrez-Locquémeau (22).

Les effectifs sont ensuite plus modestes, à l'exception des 14 le 29 décembre au large de Houat, il faut attendre les comptages de janvier 2003 pour obtenir des effectifs plus élevés.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	8	25	2	0 ?	35

L'effectif recensé est une fois de plus nettement en baisse par rapport aux cinq années précédentes :

1998	1999	2000	2001	2002
63	73	90	59	59

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 15
- la baie de Douarnenez (29) : 10

Plus tard, comme pour le Plongeon catmarin, des effectifs importants sont notés mi-février (25) puis début mars (16) en baie de Douarnenez, confirmant l'importance de ce site. En dehors de la rade de Brest qui fournit comme d'habitude de nombreuses observations printanières (le plaisir pour les observateurs de voir des plongeurs en plumage nuptial n'y est pas pour rien !), quelques petits regroupements sont notés ici ou là, les plus importants étant : 5 le 29 mars à Houat, 5 le 11 avril à Pleubian (22), 5 le 12 à Guissény (29).

La dernière observation, tardive, est effectuée le 1^{er} juin à Larmor-Plage (56).

PLONGEON A BEC BLANC *Gavia adamsii*.

Un oiseau est observé le 31 janvier dans le port de l'île de Molène (29), unique donnée pour cette espèce rarissime en France dont il s'agit de la douzième mention.

GREBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis*.

En juillet, août et même septembre pour quelques retardataires, des couples accompagnés de juvéniles sont observés dans tous les départements ; de façon classique, les effectifs des étangs intérieurs augmentent peu à peu en juillet et août et des rassemblements postnuptiaux sont observés régulièrement, jusqu'en septembre et octobre.

Les observations automnales sont nombreuses, le suivi régulier de la baie de Saint-Brieuc (22) prouve clairement le passage d'oiseaux en septembre. L'hivernage avec des effectifs importants est rapporté sur certains sites : des effectifs de 50 ne sont pas alors rares comme à Locol-Mendon (56) par exemple. L'absence de suivis réguliers empêche l'étude plus fine des variations des effectifs à l'automne.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
7+	94	179+	456	121	850+

Les effectifs sont assez faibles en raison de comptages non exhaustifs. Cependant cette chute semble bien réelle, si on se réfère à certains sites bien suivis, comme dans les Côtes-d'Armor où le déclin est proche de 30% par rapport à l'année précédente.

Effectifs comptabilisés les années précédentes :

1999	2000	2001	2002
1 003	689+	1 006	1 341+

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 191
- Grand-Lieu (44) : 121
- la rivière d'Etel (56) : 99
- la rade de Brest (29) : 96

Ces quatre sites accueillent des effectifs d'importance nationale.

Les premiers chanteurs sont entendus à partir de février.

Nidification :

130-160 couples à Grand-lieu (44) : effectif en légère hausse d'une dizaine de couples par rapport à 2002.

Dans les autres départements, des indices de nidification sont notés ici et là, mais ces données sont trop ponctuelles pour permettre la moindre analyse.

GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*.

Des familles avec des pulli ou des juvéniles sont rencontrées en juillet et août, l'âge des oiseaux étant rarement noté par la suite. Un net passage, en particulier dans l'Est de l'Ille-et-Vilaine, a été observé de juillet à la mi-octobre. Des rassemblements importants sont notés à Paintourteau/Erbrée (35) à partir de juillet (160 le 11 août, 180 le 15, mais 67 le 7 octobre) mais rien de comparable avec certains chiffres obtenus l'année précédente (plus de 400 !).

Au mois de janvier 2003 les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	1 330	393	741	592+	3 056+

L'effectif recensé cette année est très élevés même si les chiffres en provenance d'Ille-et-Vilaine manquent et ceux du Finistère sont toujours incomplets ; à titre de comparaison :

1998	1999	2001	2002
2 636	3 419	3 229	3 035

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 592
- la baie de Saint-Brieuc (22) : 578
- la baie de la Fresnaye (22) : 456
- le golfe du Morbihan (56) : 394
- la rade de Brest (29) : 160

Les informations concernant la reproduction sont très lacunaires comme par exemple dans le Morbihan, pour lequel seuls trois sites sont mentionnés, contre plus d'une dizaine l'année précédente. Les recherches plus systématiques pour l'atlas des oiseaux nicheurs bretons donneront des résultats plus significatifs dès le printemps 2004.

Signalons l'absence d'observation de regroupements printaniers, contrairement aux années précédentes.

GREBE A COU NOIR *Podiceps nigricollis*.

L'espèce est notée sur les sites de regroupements postnuptiaux et/ou de début d'hivernage à partir des deuxième et troisième décades de juillet. Cependant l'absence de suivi en rade de Brest (29), principal site d'hivernage de l'espèce, contrarie l'analyse des mouvements. En dehors du Finistère, on remarque 110 le 17 novembre au Croisic (44) et 145 le 19 en Rance maritime (22/35).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	216	3 288	1 709	107+	5 320+

L'effectif recensé cette année est important, mais les effectifs (faibles en général) d'Ille-et-Vilaine n'ont pas été rapportés. Voici pour comparaison les résultats des années précédentes :

1999	2000	2001	2002
4 251	4 849	4 668	5 813

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 3 355
- le golfe du Morbihan (56) : 1 456

Signalons que la rade de Brest est le deuxième site français d'hivernage pour l'espèce, et dépasse très largement le seuil d'importance internationale (1 000 individus).

Aucune nidification n'est signalée cette année, seulement des parades le 8 avril à l'étang de Paintourteau/Erbrée (35) dont on ne peut rien conclure.

Il n'y a pas d'oiseau signalé cette année après la mi-avril en rade de Brest.

GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus*.

L'espèce est observée du 4 septembre au 11 avril. Dates respectivement précoce et légèrement précoce.

Le 1^{er} oiseau est noté à Ouessant (29).

Aucune bande importante n'est notée à l'automne.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	18	51	6	0	75

L'effectif comptabilisé est en fort recul par rapport aux années précédentes :

1999	2000	2001	2002
136	167	125	136

Le principal site est :

- la rade de Brest (29) : 47

Après janvier, quelques groupes sont notés avec au maximum 24 en rade de Brest, aucun dénombrement atteignant la dizaine d'individus n'est noté ailleurs (les Côtes-d'Armor notamment avaient pourtant déjà accueilli des effectifs de cette importance les années passées).

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena*.

L'espèce est observée du 4 novembre au 6 avril.

4 le 4 novembre dans le passage des Sœurs/Houat (56) ; 1 le 10 dans le nouveau port/Saint-Quay-Portrieux (22) ; 1 le 24 à la grève du Man/Saint-Pol-de-Léon (29), oiseau revu les 8 décembre et 7 mars (2 ce jour-là !) ; 1 du 1^{er} janvier au 8 mars dans l'anse du Fret/Crozon (29) ; 1 le 18 janvier à Pénestin (56) ; 1 le 10 mars au Grand Port/Saint-Lumine-de-Coutais (44) ; 1 (le même que le précédent ?) du 4 au 6 avril à Grand-Lieu (44).

Au mois de janvier 2003, les individus contactés se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	0	2	1	0	3

Rappel des années précédentes :

1998	1999	2000	2001	2002
14	4	4	1	1

Les données de Grand-Lieu concernent manifestement 1 ou 2 migrateurs.

FULMAR BOREAL *Fulmarus glacialis*.

Il y a peu d'observations postnuptiales cette année, elles s'étalent de mi-juillet (oiseaux encore sur les sites de reproduction) à début septembre.

Il n'y a pas de chiffre de passage significatif depuis les sites habituels du migration (Ouessant, Brignogan-Plage, ...).

Localités de reproduction recensées en 2003 :

Sites	Effectifs	Observations
Île de Cézembre (35)	n.c.	
Cap Fréhel (22)	30+ SAO	
Port Logo/Plouha (22)	n.c.	
Pointe de la Tour/Plouha (22)	n.c.	
Sept-Iles (22)	N.C.	
Roches de Camaret (29)	N.C.	
Cap Sizun (29)	36 couples	36 pontes, 23 éclosions, 16 envols
Pen Men – Beg Melen/Groix (56)	21 couples	Explosion du nombre de couples.
TOTAL	77+ SAO	

N.B. : SAO = site apparemment occupé.

N.C. : non compté.

n.c. : non communiqué

Au printemps 2003, seul le Cap Sizun a fait l'objet d'un suivi rigoureux.

Globalement, les effectifs régionaux sont soit en légère hausse, soit stagnants, mais toujours aux environs de 305 à 365 couples.

PUFFIN CENDRE *Calonectris diomedea*.

Quatre données d'août, toutes finistériennes, pour ce puffin rare en Bretagne : 1 le 9, 2 le 10 et 2 le 31 au sémaphore de Brignogan-Plage, 2 le 13 au phare d'Eckmühl/Penmarc'h.

PUFFIN MAJEUR *Puffinus gravis*.

L'espèce est observée à l'automne avec un nombre relativement important de données (6 pour 7 oiseaux au total), 4 oiseaux sont observés depuis Ouessant (29), et 3, ce qui est plus original, dans le Morbihan : 2 le 5 septembre, 1 le 6 octobre, 1 le 11 à Ouessant ; le 25 octobre, 1 cadavre à Erdeven (56) et 1 à Saint-Pierre-Quiberon (56), 1 le 26 à Erdeven (56).

PUFFIN FULIGINEUX *Puffinus griseus*.

Les données automnales sont relativement peu nombreuses et ne concernent que généralement que de faibles effectifs.

Les premiers oiseaux sont notés le 4 août, puis des individus sont notés ici et là principalement des côtes du Finistère, quelques-uns de celles des Côtes-d'Armor. L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ne fournissent que 3 données chacun.

Le pic est de 22/3h le 31 août au le sémaphore de Brignogan-Plage (29) tandis qu'à Ouessant (29) on note 17/20' le 4 octobre puis 159/6h le 6.

Les derniers oiseaux sont signalés le 27 octobre à Ouessant, date précoce pour cette espèce qui est de passage régulier en novembre.

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus*.**Automne :**

Le passage postnuptial est observé presque uniquement sur les côtes finistériennes, essentiellement en août. L'essentiel des données provient de Brignogan-Plage (29) où les plus forts passages sont notés les 9 et 10 août. Quelques observations proviennent des Côtes-d'Armor (4) et d'Ille-et-Vilaine (2), les deux dernières ayant eu lieu le 6 octobre, lors d'un coup de vent.

Reproduction (en nombre de sites) :

Colonies	Département	Nombre de sites
Sept-Iles	22	
Rouzic	22	145 (hausse)
Malban	22	39 (hausse)
Archipel de Molène	29	
Banneg	29	34
Balaneg	29	1+
Béniguet	29	
Archipel d'Houat	56	?
Rohellan	56	?
Total estimé		215-220

Une forte hausse des effectifs est constatée établissant un record depuis 1980. Aucune explication particulière n'est avancée.

Le retour printanier est observé à partir du fin mars avec des groupes parfois importants en mer d'Iroise (29) ou depuis Brignogan-Plage. Les données printanières concernent essentiellement les côtes finistériennes et, à la marge, celles des Côtes-d'Armor.

PUFFIN DES BALEARES *Puffinus mauretanicus*.

Le nombre de données, tant automnales que printanières, est, comme pour les autres espèces pélagiques migratrices, relativement modeste.

Les premiers oiseaux ne sont signalés que début août, mais 30 passent en 2h30 le 9 et 20 le lendemain au large de Brignogan-Plage (29). Ce sont les plus gros effectifs pour la Bretagne à l'exception d'un remarquable total de 745 individus le 25 septembre à la pointe du Halguen/Pénestin (56).

PUFFIN SEMBLABLE *Puffinus assimilis*.

Toutes les observations proviennent d'Ouessant (29) où 5 oiseaux sont signalés en octobre, seules les deux premières données ont été homologuées par le C.H.N. : 1 le 5, 2 le 6, 1 le 15 et 1 le 22 ou le 23.

OCEANITE TEMPETE *Hydrobates pelagicus*.

L'espèce est régulièrement observée à l'automne, et même dès le milieu de l'été au large du Morbihan et de la Loire-Atlantique, souvent près des hauts-fonds proches de l'île d'Hoëdic : une dizaine d'observations de ce type, concernant de 10 à 50 oiseaux, sont recueillies entre août et fin octobre. Quelques oiseaux sont vus ici et là par ailleurs, surtout dans le Finistère, peu dans les Côtes-d'Armor mais pas en Ille-et-Vilaine.

Le 27 octobre, 90 passent en 3h30 au large du sémaphore de Brignogan-Plage (29) et 19 au Fromveur/Ouessant (29). Le dernier oiseau est vu début novembre.

Au printemps, des observations sont réalisées depuis les côtes les plus proches des colonies.

Reproduction 2003, en nombre de sites apparemment occupés (SAO) :

Colonies	Département	SAO
Sept-Iles	22	
Rouzic	22	22-24
Malban	22	2-3
Ile Plate	22	N.C.
Le Cerf	22	N.C.
Ouest Léon	29	
Ar C'hastell	29	N.C.
Les Fourches	29	N.C.
Îlots d'Ouessant	29	
Keller Vihan	29	N.C.
Youc'h Korz	29	N.C.
Youc'h	29	8
Archipel de Molène	29	
Banneg	29	282-291
Enez Kreiz	29	128-132
Roc'h Hir	29	60
Balaneg	29	22-23
Ledenez Balaneg	29	4
Kervourok	29	N.C.
Roches de Camaret	29	
Ar Gest	29	33+
Le Lion	29	N.C.
Rocher à terre	29	6
Bern Ed	29	N.C.
Goulien	29	
Karreg ar Skeul	29	0
Milinou Braz	29	N.C.
Rohellan	56	N.C.
Archipel d'Houat	56	
Glazig	56	N.C.
Valueg	56	N.C.
Total estimé		>700-820 (615 sites avec poussins)

Le nombre de sites occupés en 2003 est en légère baisse mais la principale colonie de l'archipel de Molène n'a pas fait l'objet d'un recensement exhaustif. L'effectif reste estimé à plus de 800 couples. De plus, la prédation par les goélands et rapaces est en augmentation par rapport à 2002.

OCEANITE CULBLANC *Oceanodroma leucorhoa*.

6 données, toutes d'octobre, concernent 11 oiseaux.

L'espèce reste peu observée dans la région mais les effectifs notés cette année sont relativement importants : 3 le 13 (1 le 25 et 1 le 27) à Ouessant (29), 3 le 22 au passage du Chariot/Hoëdic (56), 2 le 27 au sémaphore de Brignogan-Plage (29) et 1 le 27 depuis la pointe du Grouin/Cancale (35).

FOU DE BASSAN *Sula bassana*.

Aucune donnée de passage ne dépasse le millier d'individus, le maximum au passage postnuptial concerne 840 oiseaux le 11 août à la Tour des Anglais/Damgan (56).

Au printemps, la seule mention notable concerne 150 oiseaux le 4 juin au large de Saint Guénolé/Penmarc'h (29). Toutes les autres observations concernent des groupes non loin de la colonie des Côtes-d'Armor.

La colonie de Rouzic, archipel des Sept-Îles (22), compte 16 745 couples au printemps 2003, en hausse à nouveau, la croissance de la colonie ne s'étant arrêtée qu'en 2002.

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*.

Passage postnuptial : bien étudié en baie de Saint-Brieuc (22), il débute dans la première décade d'août, les effectifs augmentant ensuite progressivement et régulièrement jusqu'en janvier. En Loire-Atlantique, les premiers effectifs importants sont notés en novembre.

Hivernage :

Au mois de janvier 2003, les effectifs recensés se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	290+	652+	1 266	1 917+	4 125+

L'effectif comptabilisé est légèrement moins important que celui de l'année précédente.

Rappel des années précédentes :

2001	2002
3 303+	4 581+

Les principaux sites d'hivernage sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 470
- la rade de Lorient (56) : 265

Reproduction :

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 2003 sur quelques colonies :

Colonies	Département	Couples/pontes
Grand Chevreuil	35	111 couples
Île aux Dames (baie de Morlaix)	29	42 Couples
Île Ricard (baie de Morlaix)	29	51 Couples
Ar C'hlaiz (baie de Morlaix)	29	36 Couples
Roc'Hir (archipel de Molène)	29	96 pontes

Le total est estimé à 620-624 couples pour la Bretagne (en dehors de la Loire-Atlantique), en possible légère hausse. Cependant une forte augmentation est observée sur les sites nommés ci-dessus.

CORMORAN HUPPE *Phalacrocorax aristotelis*.**Reproduction :**

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 2003 sur quelques colonies :

Colonies	Département	nids (sauf précision)
Ile des Landes	35	500
Grand Chevreuil	35	124
Baie de Morlaix	29	406 couples
Île de Trévorch	29	7
Archipel de Molène/Réserve naturelle	29	162 pontes
Mer d'Iroise/hors Réserve naturelle	29	119
Cap Sizun	29	40
Pen Men-Beg Melen/Groix	56	32
Île de Rohellan/Erdeven	56	11
TOTAL ESTIME		≈ 5 000

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris*.

Il y a peu d'observations lors de l'automne et de l'hiver. Les quelques données provenant essentiellement de Loire-Atlantique et de l'Ouest du Finistère.

Deux départements, où l'espèce est rare, ne fournissent qu'une seule donnée : les Côtes-d'Armor avec 1 le 31 décembre à Noténo/Trébeurden (22) et l'Ille-et-Vilaine avec 1 du 30 novembre au 30 décembre à l'étang de Careil/Iffendic.

Dans le Morbihan, des individus sont contactés au Petit Loc'h et au Grand Loc'h/Guidel, à Lannéac/Ploemeur et à l'étang de Saint Jean/Lochal-Mendon, généralement à l'unité, en novembre et décembre ; 1 est présent à la mi-janvier (3 l'année précédente) dans le secteur Guidel-Ploemeur.

4 sont détectés en janvier à Grand-Lieu (44).

Dans le Finistère, seuls quelques individus sont observés. Aucun chiffre n'est avancé pour la baie d'Audierne où des oiseaux sont observés à l'unité, mais rien de comparable avec l'hiver précédent où l'estimation était de 30 à 50 oiseaux. Dans le Nord de ce département, des oiseaux hivernent à Saint-Renan, au Relecq-Kerhuon et en baie de Goulven. La plupart des observations ont lieu de novembre à mars, mais les premiers oiseaux de l'automne avaient été vus début septembre en baie d'Audierne.

Au printemps, des chanteurs sont notés en Loire-Atlantique sur des sites favorables ; il y a 3 chanteurs en 2003 (2 en 2002) à Grand-Lieu. Il est impossible de se faire une idée précise de l'évolution de la population nicheuse de ce dernier département.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*.

Une preuve de reproduction a été obtenue en juillet 2002 à Grand-Lieu (44) avec 3 jeunes observés.

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax*.

1 le 1^{er} novembre à l'étang de Saint Jean/Lochal-Mendon (56), unique donnée automnale illustrant la dispersion de l'espèce qui a généralement lieu d'août à novembre.

Au printemps, 152 nids sont dénombrés à Grand-Lieu (44) (contre 195 en 2002, mais c'était un record). Sur ce site, de fortes variations interannuelles existent avec une légère augmentation en moyenne sur les dix dernières années, même si l'espèce semble avoir atteint des effectifs proches du seuil de saturation.

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*.

Très peu de données, toutes en provenance de Loire-Atlantique.

L'effectif nicheur de Grand-Lieu était de 9 couples au printemps 2003, soit plus du double de l'année précédente.

HERON GARDEBOEUF *Bubulcus ibis*.

La dispersion automnale, observée essentiellement en Loire-Atlantique, bastion de l'espèce dans la région, a lieu à partir de juillet. Les mouvements se poursuivent en hiver, des oiseaux étant vus dans tous les départements.

L'hivernage est noté essentiellement en Loire-Atlantique alors que 6 oiseaux sont en janvier dans les Côtes-d'Armor et aucun dans le Morbihan.

Les données de reproduction ne proviennent que de Loire-Atlantique. Il y a 276 couples nicheurs au lac de Grand-Lieu est en nette progression (204 couples en 2002, soit + 34% en un an), et le Héron gardeboeufs y est le second ardéidé le plus abondant, après l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*.

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*.

Les effectifs augmentent sur les étangs à partir de fin juillet, date à partir de laquelle les dortoirs se mettent en place. Les mouvements entre les dortoirs ne facilitent pas toujours un suivi régulier des populations, comme cela est constaté dans le Morbihan. Cependant, les rassemblements sont observés dans presque tous les départements à partir de fin juillet et jusqu'en hiver.

Au mois de janvier 2003, les effectifs recensés, non exhaustifs, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	299	219	476	2 106+	3 100

Les effectifs sont en hausse par rapport à ceux de l'année précédente mais toujours en retrait au regard des recensements de 2000 et 2001.

1998	1999	2000	2001	2002
2 545+	2 855+	3 474	4 149	2 804

Reproduction :

Nous indiquons quelques résultats obtenus en 2003 sur quelques colonies :

Colonies	Département	Couples
Île Chevet	35	38 nids (20 en 2002)
Ilots de la baie de Morlaix	29	90
Bois du Haut Villeneuve	44	209
Grand-Lieu	44	317 (247 en 2002)

GRANDE AIGRETTE *Ardea alba*.

Cette espèce est observée dans tous les départements bretons toute l'année mais principalement d'août à février. Par ailleurs, les effectifs nicheurs de Loire-Atlantique continuent d'augmenter.

La dispersion postnuptiale depuis les sites de nidification de Loire-Atlantique est ressentie jusqu'à Trunvel/Tréogat (29), site où des individus sont présents de début août à début octobre, avec un maximum de 4 début septembre. De nombreuses observations ont lieu jusque sur Ouessant (29) le 30 octobre, mais comme pour cette dernière observation, il s'agit dans la très grande majorité des cas d'individus isolés : c'est le cas sur plus d'une dizaine d'étangs, lacs ou baies dans tous les départements.

Les effectifs de la mi-janvier 2003 sont de :

35	22	29	56	44	Bretagne
3	0	0	1	82+	86+

Effectifs des comptages précédents :

2000	2001
39+	126+

61 couples sont dénombrés à Grand-Lieu en 2003 (41 l'année passée).

HERON CENDRE *Ardea cinerea*.

Des comptages réguliers en baie de Saint-Brieuc (22) font apparaître, comme l'an passé sur d'autres sites, une nette augmentation des effectifs en août (moyenne mensuelle triple par rapport aux autres mois de l'automne) et septembre.

Au mois de janvier 2003, les effectifs recensés, non exhaustifs, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
?	12	219	77	525+	833

Voici les résultats des années précédentes :

1998	1999	2000	2001	2002
941+	1 572+	1 366+	856+	941+

Reproduction :

La donnée originale est la nidification de l'espèce pour la seconde année sur l'archipel de Molène (29) (nid au sol), nidification vouée à l'échec en 2002 (œufs non éclos), de même au printemps 2003 (3 jeunes présents fin mai mais qui décèdent par la suite à cause du mauvais temps).

Peu de données cette année, y compris au lac de Grand-Lieu (44) où les difficultés des recensements sont grandes (dispersion des nids, difficultés d'accès, ...). Il est cependant probable que les effectifs y restent stables ou baissent légèrement.

HERON POURPRE *Ardea purpurea*.

Quelques observations dues à la dispersion postnuptiale en été, légèrement moins que l'année précédente, principalement en août et septembre et jusqu'au 29 septembre. Deux données seulement proviennent d'Ille-et-Vilaine, une des Côtes d'Armor ; 2+ individus non adultes sont notés en baie d'Audierne (29) entre le 23 juillet et le 22 août. Le dernier oiseau est observé le 29 septembre à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44).

Au printemps 2003, les premiers oiseaux arrivent à Grand-Lieu fin mars. Sinon, 1 adulte à Kergalan/Plovan (29) le 24 mai, puis un autre début juillet à Bodonnou/Plouzané & Guilers (29).

Le nombre d'observations en dehors de Loire-Atlantique est relativement faible pour la période considérée, en comparaison aux années précédentes. Sur le lac de Grand-lieu, la population est à nouveau en très légère baisse, aux environs de 130 couples.

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*.

Quelques observations automnales sont réalisées principalement dans l'Est de la région (quatre en Ile-et-Vilaine), de début août à fin septembre : première le 5 août dans les marais de Séné (56) et dernières le 25 septembre à l'étang de Kergalan/Plovan (29).

Au printemps, seules 2 sont notés le 15 mai à Pacé (35).

A peine 10 oiseaux sont observés sur toute la période considérée, ce qui est légèrement inférieur aux chiffres des années passées.

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*.

Une unique donnée est obtenue lors du passage postnuptial le 21 octobre à Guingamp (22).

En hiver, 12 oiseaux sont notés à la mi-janvier en Loire-Atlantique, ce qui constitue un record. Il n'y a pas de donnée d'hivernage dans les autres départements.

Au printemps des migrateurs sont signalés à l'Ouest des Côtes-d'Armor (3 données en mars) et le 29 mai à Eliant (29), ce qui est peu.

La situation est stable au plan de la reproduction : le couple de Sougéal (35) est donné comme nicheur, sans plus de précision ; en Loire-Atlantique, l'effectif s'établit à 14 couples contre 15 en 2002.

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*.

R.A.S.

IBIS SACRE *Threskiornis aethiopicus*.

Les effectifs semblent maintenant stabilisés en Loire-Atlantique et dans l'Est du Morbihan mais sur la côte sud, les observations remontent jusqu'au Finistère.

Plus au nord, des données proviennent en octobre et novembre de Châtillon-en-Vendelais (35).

La dispersion estivale est notée dès juillet en Loire-Atlantique et dans le Morbihan où les oiseaux sont présents sur tout le littoral. Les dortoirs se constituent alors, et dès septembre 350 sont présents au Castell/Le Tour-du-Parc (56).

L'hivernage a lieu sur tout le littoral sud de la région, avec de faibles effectifs (quelques unités) dans le Finistère-Sud. A la mi-janvier, sont dénombrés : 179 oiseaux dans le Morbihan et 758 à Grand Lieu (44).

Reproduction :

Au printemps, il y a 125 couples à Grand-lieu (44) contre 174 en 2002.

FLAMANT NAIN *Phoenicopterus chilensis*.

Le 2 mars en baie du Mont-Saint-Michel (35-50), il s'agit manifestement d'oiseaux d'origine captive.

FLAMANT ROSE *Phoenicopterus ruber*.

R.A.S..

SPATULE D'AFRIQUE *Platalea alba*.

R.A.S..

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*.

Lors de l'été 2002, aucun estivage n'est constaté mais des groupes d'oiseaux en provenance des colonies de Loire-Atlantique sont observés dans ce même département ainsi qu'en Ille-et-Vilaine.

Le passage postnuptial, noté dans tous les départements, commence début août, et se déroule jusque début novembre. Les premiers oiseaux finistériens sont notés plus tôt que l'année précédente, le 20 juillet en baie d'Audierne.

Le passage est particulièrement marqué, comme l'illustrent ces données des marais de Falguérec/Séné (56): de 2 à 6 du 1^{er} au 10 août, de 3 à 13 du 11 au 31, 62 début novembre.

Ces données sont confirmées par celles de la baie de Goulven (29) : 1 juvénile le 20 juillet, 8 juvéniles et 1 adulte le 27, 1 à 4 oiseaux en août (maximum 4 le 15).

Enfin, même les îles éloignées du continent comme celles de l'archipel de Molène (29) ou d'Hoëdic (56) accueillent l'espèce : 5 les 14 et 31 octobre sur le premier site, 1 le 15 septembre sur le second.

Cette année encore, les lectures de bagues confirment l'origine hollandaise des oiseaux étrangers, les autres provenant de Loire-Atlantique.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

Sites	Effectifs
Baie de Goulven (29)	?
Abers (29)	?
Rivière de Pont-l'Abbé (29)	22
Baie de Quiberon (56)	5
Golfe du Morbihan (56)	30
Grand-Lieu (44)	74
Total	131+

L'effectif total, en hausse, retrouve un des plus hauts niveaux. Voici les résultats des années précédentes :

1999	2000	2001	2002
100+	127	98+	100+

Au printemps, de petits groupes de migrateurs sont observés principalement en avril, 10 le 24 à Séné, et en mai. Des isolés sont vus ici et là en juin et juillet.

Le nombre de couples est stable à Grand-Lieu (29 couples) alors que des stationnements de groupes de plus en plus importants sont signalés en Grande Brière (44) avec 400 oiseaux en avril. La situation de cette espèce reste fragile.

CYGNE TUBERCULE *Cygnus olor*.

Des données éparées sont rapportées tout au long de l'année dans tous les départements.

Au mois de janvier 2003, les effectifs recensés, très partiels dans certains cas, se répartissent comme suit :

35	22	29 sud	56	44	Bretagne
?	2+	95+	32	183+	312+

En 2002, 223+ individus avaient été dénombrés en janvier en Bretagne.

L'effectif recensé représente à peine plus de 2% des 11 586 individus comptabilisés au niveau national en janvier 2003.

Des couples nicheurs sont notés dans tous les départements, signalons simplement les 5-6 couples de la baie d'Audierne (29) et le rassemblement de 42 individus le 30 juin à Trunvel/Tréogat, unique gros rassemblement rapporté pour la période considérée. Les effectifs régionaux semblent stables.

CYGNE CHANTEUR *Cygnus cygnus*.

La période est marquée par une arrivée massive d'oiseaux à l'automne, phénomène suivi par les ornithologues et qui a aussi suscité un intérêt de la part de certains média. Voici un résumé de ce phénomène peu habituel lié aux forts vents de nord-ouest d'octobre 2002 qui a permis de recueillir plus de 60 données !

L'arrivée des premiers oiseaux est massive : 59 arrivent le 20 octobre sur l'île d'Ouessant (29). 1 atteint le lendemain Hoëdic (56) et 7 se posent le 23 sur l'île de Sein (29). A Ouessant, des oiseaux resteront jusqu'en mars, cependant les effectifs baissent rapidement : 20 le 12 novembre, 17 le 25, 11 le 16 décembre mais seulement 4 le 6 mars. A Hoëdic, l'oiseau ne reste que 3 jours.

Une partie des individus arrivés sur Ouessant traverse la mer d'Iroise avant de se disperser dans le Finistère : 8 dès le 24 octobre à l'étang du Pont/Kerlouan, oiseaux qui feront des allers-retours avec ceux observés en baie de Goulven où les effectifs atteindront le total de 33 le 11 novembre, jour où 15 autres sont présents dans l'aber de Tresseny/Guissény (29). On note encore 22 le 4 janvier à Saint-Pabu (29).

Plus à l'intérieur des terres, 1 individu est le 23 octobre au réservoir de Brennilis (29).

Dans le Sud du département, 7 atteignent le 28 octobre l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern où 2 sont encore présents le 24 novembre. Sinon, 1 est le 26 janvier à Crozon et 2 le 1^{er} février sur l'Odét à Quimper.

Dans les Côtes-d'Armor, 8 arrivent le 31 octobre à l'étang de Beffou/Loguivy-Plougras et y restent jusqu'au 15 janvier ; 4 le 31 octobre à Kerjagu/Cavan et 5 le 11 novembre à Saint Anne/Troguéry.

L'hivernage concerne une bonne trentaine d'oiseaux, dont seuls quelques individus restent jusqu'au printemps dans le Finistère : le 7 février, 10 à Saint-Pabu et 10 dans l'Aber Benoît ; 4 le 4 avril à Ouessant ; 1 immature qui estive entre la baie de Goulven et l'étang du Curnic/Guissény.

CYGNE NOIR *Cygnus atratus*.

9 données concernent cette espèce d'origine férale pas systématiquement notée par les observateurs.

Le groupe le plus important concerne 8 vus du 22 juillet au 11 novembre aux lagunages de Damgan (56). Deux autres données automnales (2 et 1 individus) proviennent du Finistère (de Carantec fin octobre et de Daoulas fin novembre).

2 sont notés en janvier en Loire-Atlantique, puis l'espèce est vue à Kerlouan (29) fin mars, à Saint-Lumine-de-Coutais (44) mi-avril et enfin à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29) mi-juin. Elle est aussi présente, sans précision de date, à Sarzeau (56).

OIE A TETE BARREE *Anser indicus*.

1 les 12 et 13 avril en baie de Goulven (29). Espèce d'origine férale.

OIE RIEUSE *Anser albifrons*.

Très peu de données cette année, seulement 1 le 23 janvier dans la plaine de Taden (22) et 2 en avril au Grand Port/Saint-Lumine-de-Coutais (44).

OIE RIEUSE DU GROENLAND *Anser albifrons flavirostris*.

Cette sous-espèce est d'apparition rare en France, et l'arrivée massive de groupes d'oiseaux à l'automne a été bien suivie : 9 arrivent le 22 octobre à Ouessant (29), elles sont 14 le lendemain, 7 restent jusqu'au 25 novembre.

Plus au sud, 1 oiseau stationne à Hoëdic (56) du 22 au 24 octobre.

Cette arrivée est à mettre en parallèle avec l'arrivée de Cygnes chanteurs *Cygnus cygnus*.

OIE CENDREE *Anser anser*.

Le passage postnuptial est très marqué et, comme l'année précédente, non restreint à l'Est de la Bretagne.

1 est présent à partir du 24 juillet en baie de Goulven (29) et sera revu jusque début septembre. Les premiers groupes de migrateurs sont notés fin octobre : 4 puis 10 les 21 et 22 à Ouessant (29), puis des petits groupes sont observés dans tous les départements en novembre et décembre. Citons les plus importants : 92 en décembre en baie du Mont-Saint-Michel (35), 10 le 1^{er} décembre à Hoëdic (56), 230+ le 9 à Pacé (35) le 9, 270 le 10 à Séné (56).

Au mois de janvier 2003 les effectifs se répartissent comme suit :

Sites	Effectifs
Etang de Châtillon-en-Vendelais (35)	100
Littoral ouest morbihannais (56)	12
Loire aval (44)	593
Lac de Grand-Lieu (44)	12
Total	700+

La réserve maritime de l'estuaire de la Loire (44) redevient l'un des dix premiers sites français pour l'hivernage de l'Oie cendrée.

L'effectif hivernant est en ligne avec ceux des années précédentes en janvier 2003:

1999	2000	2001	2002	2003
600	688	691+	551+	700+

Les mouvements printaniers sont assez marqués en février et mars, 120 le 21 février à Brest (29). Les derniers sont vus le 28 mars à Saint-Barthélémy (22).

OIE DES MOISSONS *Anser fabalis*.

R.A.S..

BERNACHE A COU ROUX *Branta ruficollis*.1, dont l'origine pose problème, stationne du 1^{er} au 17 mai en baie de Goulven (29).**BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*.**

Une seule mention, mais il est fort probable que toutes les observations ne sont pas rapportées : 1 le 13 avril à Pleudihen-sur-Rance (22).

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*.

Les données sont légèrement moins nombreuses et sont toutes recueillies à l'automne.

Les mentions concernent essentiellement le passage automnal lors des périodes de forts vents de Nord-Ouest. Des oiseaux sont restés plusieurs jours voire des semaines sur certains sites. Le nombre de données atteint la dizaine, et le nombre d'oiseaux presque la trentaine.

Le premier oiseau est observé hâtivement le 14 septembre à l'étang du Curnic/Guissény (29), il est ensuite revu jusqu'en novembre entre le Curnic et la baie de Goulven (29). 2 sont observés à partir de la mi-octobre, jusqu'en novembre dans le même secteur. Sinon, de 3 à 6 individus sont du 9 octobre jusqu'à fin octobre à Ouessant (29), 6 sont le 23 octobre à Erdeven (56).

6 hivernent du 23 novembre au 13 février en baie du Mont-Saint-Michel (35), mais il existe deux autres mentions de janvier : 1 le 13 à Vannes (56) et 1 le 31 à Grand-Lieu (44).

Un oiseau en mars en Loire-Atlantique, le 9 à Bourgneuf-en-Retz puis le 13 au Moutiers-en-Retz (44).

BERNACHE CRAVANT *Branta bernicla*.

Il n'y a pas de données d'estivage, contrairement à l'année précédente. Les premiers oiseaux sont signalés entre le 15 et le 25 septembre dans tous les départements, puis les premiers petits groupes apparaissent début octobre, le gros du passage ne commençant que dans la deuxième partie de ce mois.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
3 540+	8 512	3 000+	9 912+	9 824+	34 788

Les baies du Mont-Saint-Michel (35) et de Saint-Brieuc (22) ainsi que le golfe du Morbihan (56) accueillent des effectifs qui dépassent le seuil d'importance internationale. (1% de l'effectif mondial, soit 2 200 individus).

Localités	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Baie du Mont-Saint-Michel		352	1 180	1 820	2 750	2 600	290
Total 35 <i>BMSM + Hâvre de Rotheneuf + Rance maritime</i>	1	403	1 759	2 553	3 540	3 297	1 066
Baies de St-Jacut et de la Fresnaye		553	1 518	1 478	1 378	2 227	160
Baie de Saint-Brieuc/Yffiniac	21	303	3 500	3 650	2 400	1 500	900
Baie de Paimpol/Trieux	32	1 240	1 025	1 169	2 050	2 003	2 315
Total 22 <i>Baies de St-Jacut/Fresnaye + St Brieuc + Yffiniac + Paimpol/Trieux + Jaudy + Perros + St Efflam</i>	58	2 449	6 710	6 920	6 441	6 401	3 904
Baie de Morlaix		492	680	625	856	510	560
Estuaire de la Penzé		170	530	830	820	780	980
Total 29 <i>Baie de Morlaix + Penzé + Roscoff/Santec + Goulven + Abers + Pont l'Abbé + Forêt</i>	91	1 113	2 233	2 643	2 932	2 065	2 673
Rade de Lorient		99	1 344	1 573	1 472	914	29
Baie de Quiberon		575	1 126	1 586	1 117	974	549
Golfe du Morbihan		8 700	15 600	9 150	6 394	3 700	2 700
Baie de Vilaine		627	593	780	711	1 110	655
Total 56 <i>Lorient + Etel + Quiberon + Golfe + Vilaine + autres sites</i>		10 031	18 723	13 335	9 912	6 888	3 933
Presqu'île Guérandaise		604	1 707	1 910	1 747	1 817	795
Baie de Bourgneuf	149	5 422	11 439	9 360	7 610	8 400	482
Total 44+ <i>Pont Mahé + Presqu'île Guérandaise + sud Loire</i>	149	7 056	13 851	11 985	9 824	10 542	1 604
Total Bretagne	299	21 052	43 276	37 436	32 559	29 193	13 180
% du total France	23 %	32 %	47 %	35 %	34 %	37 %	57 %

L'effectif recensé en janvier est en légère progression par rapport à celui des années précédentes, de même que le pourcentage de l'effectif français pour presque tous les mois de l'hiver 2002-2003.

Le départ des hivernants est noté début avril et quelques oiseaux sont encore vus ici et là en mai et jusqu'en été pour estimer : 1 le 28 juin en baie de Daoulas (29).

BERNACHE A VENTRE CLAIR *Branta bernicla hrota*.

Seules deux données d'adultes ont été obtenues : 1 le 11 novembre à Kersaliou/Saint-Pol-de-Léon (29) et 1 le 1^{er} décembre au Pouldu/Combrit (22).

BERNACHE DU PACIFIQUE *Branta bernicla nigricans*.

1 du 10 novembre à fin décembre à Locquénolé en baie de Morlaix (29), accompagné par un oiseau hybride *B. b. nigricans/bernicla*. Le même oiseau (?) est revu à Roscoff en février et mars ; 1 oiseau en janvier en baie de Saint-Brieuc (22).

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*.

1 femelle du 26 août au 25 septembre à l'étang du Cranic/Brec'h (56), 1 le 29 novembre à Locquénolé (29), 2 le 26 juin à Trédrez-Locquémeau (22).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*.

1 couple avec 5 pulli en duvet le 4 août au port du Légué/Saint-Brieuc (22).

Premiers retours : 4 adultes le 27 octobre à la Palud/Goulven (29).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
4 100	2 040	966	5 171	4 738	17 015

Avec 33,5% des effectifs français, le total breton reste encore relativement élevé cette année.

1998	1999	2000	2001	2002
17 468	15 515	12 971	15 426	17 035

Les principaux sites sont :

-la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	4 100
-la presqu'île guérandaise (44) :	3 604
-le golfe du Morbihan (56) :	3 512
-la Rance (22-35) :	950
-la baie de Vilaine (56) :	846

Seuil d'importance internationale (3 000) : 3 sites.

Seuil d'importance nationale (750) : 3 sites.

Reproduction : 4 couples nichent à Grand-Lieu (44).

AIX MANDARIN *Aix galericulata*.

1 femelle le 14 avril à Kergoff/Hengoat (22), 1 mâle le 30 avril au Petit Loc'h/Guidel (56).

Les autres données proviennent de la petite population de l'Erdre (44).

CANARD SIFFLEUR *Anas penelope*.

2 le 21, 4 le 25 et 6 le 30 août en baie de Saint-Brieuc (22).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
450	854	3 202	1 698	5 955	12 159

L'effectif hivernant augmente et représente 24% des hivernants français.

1998	1999	2000	2001	2002
7 345	9 970	10 708	10 660	11 822

Les principaux sites sont :

- la Loire amont (44) :	1 937
- la Loire aval (44) :	1 800
- le golfe du Morbihan (56) :	1 211
- la rade de Brest (29) :	1 200
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	960
- la baie de Goulven (29) :	642

Seuil d'importance internationale (15 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (420) : 6 sites.

CANARD A FRONT BLANC *Anas americana*.

1 mâle adulte du 7 octobre au 13 avril en baie de Goulven (29), 1 femelle juvénile du 4 au 9 novembre à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 1 femelle du 4 février au 1^{er} mars au lac de Grand-Lieu (44).

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
52	50	111	20	1 646	1 879

Avec 10% de l'effectif national, la Bretagne retrouve un effectif habituel, traditionnellement concentré en Loire-Atlantique.

1998	1999	2000	2001	2002
1 002	1 151	1 884	1 642	2 002

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) :	870
- la presqu'île guérandaise (44) :	400
- la Loire amont (44) :	216

Seuil d'importance internationale (600) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (180) : 2 sites.

55 individus le 7 février à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29).

Reproduction : 8 couples le 29 mars en baie d'Audierne (29) ; 15 à 25 couples nichent à Grand-Lieu (44).

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*.

2 le 21 juillet à Falguérec/Séné (56), 4 le 17 août dans l'estuaire du Bizien/Pouldouran (22), 14 le même jour à Bourienne/Langueux (22).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
705	355	2 920	1 313	14 132	19 425

Avec 20 % de l'effectif national, les effectifs bretons connaissent une érosion cette année :

1998	1999	2000	2001	2002
20 131	21 499	23 318	24 661	27 429

Les principaux sites sont :

- la Loire amont (44) :	4 213
- le lac de Grand-Lieu (44) :	3 650
- la Loire aval (44) :	3 296
- la presqu'île guérandaise (44) :	1 939
- la rade de Brest (29) :	1 431
- le golfe du Morbihan (56) :	1 050

Seuil d'importance internationale (4 000) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (870) : 5 sites.

Reproduction : 8 à 12 couples nichent à Grand-Lieu.

SARCELLE A AILES BLEUES *Anas discors*.

1 les 18 et 19 mars à Saint-Lumine-de-Coutais (44) et 1 le 11 mai à Frossay (44).

SARCELLE CANNELLE *Anas cyanoptera*.

1 femelle du 11 au 13 juin à Penzornou/Carantec (29).

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*.

Quelques regroupements de début septembre sont remarquables : 1 250 le 1^{er} en baie de Saint-Brieuc (22), 1 116 le 3 à Taden (22), 820 le 6 à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29) et 1 500+ le 7 à l'étang de Careil/Iffendic (35).

1 femelle et 13 juvéniles d'une semaine le 28 octobre au Stang Alar/Brest (29).

Les effectifs culminent le 21 novembre en baie de Saint-Brieuc avec 1 420 oiseaux et le 24 novembre en plaine de Taden (22) avec 1 016 individus.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
3 600	2 712	3 600	4 619	22 686	36 490

Avec 13% de l'effectif national, la tendance est à l'augmentation.

1998	1999	2000	2001	2002
26 002	28 685	25 934	27 255	31 736

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 11 950
- le golfe du Morbihan (56) : 2 677

Seuil d'importance internationale (20 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (2000) : 2 sites.

Les effectifs sont importants à Grand-Lieu (44) à la suite de mouvements consécutifs à une vague de froid.

CANARD PILET *Anas acuta*.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
48	263	250	1 937	2 159	4 657

La Bretagne accueille 18% de l'effectif national, effectifs en sensible augmentation par rapport à l'an passé.

1998	1999	2000	2001	2002
2 696	3 558	3 181	3 729	3 715

Les principaux sites sont :

- la Loire aval (44) : 1 433
- le golfe du Morbihan (56) : 1 105
- la baie de Saint-Brieuc (22) : 192
- la rivière de Pont-L'Abbé (29) : 154

Seuil d'importance internationale (600) : 2 sites.

Seuil d'importance nationale (130) : 2 sites.

10 000 à 12 000 sont présents le 28 février au port de Saint-Lumine-de-Coutais (44).

SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*.

1 les 30 juillet et 1^{er} octobre à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 2 le 17 octobre à Palud/Minihy-Tréguier (22), 1 femelle du 14 au 21 novembre au Stang Alar/Brest (29).

Reproduction : La population est stabilisée à 30-35 couples à Grand-Lieu (44).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*.

210 le 14 décembre à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	6	220	929	4 889	6 044

La Bretagne accueille 20% de l'effectif national mais la tendance est à l'érosion.

1998	1999	2000	2001	2002
4 542	6 698	9 864	19 339	7 878

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) : 2 136
- le lac de Grand-Lieu (44) : 1 600
- la Loire aval (44) : 618
- le golfe du Morbihan (56) : 399

Seuil d'importance internationale (400) : 3 sites.

Seuil d'importance nationale (230) : 1 site.

7 000 à 8 000 se trouvent le 28 février au port de Saint-Lumine-de-Coutais (44).

Reproduction : 40 à 50 couples nichent à Grand-Lieu (44).

NETTE ROUSSE *Netta rufina*.

1 femelle tuée par un chasseur le 1^{er} novembre à l'étang du Band/Henvic (29).

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
280	44	346	449	4 523	5 642

Avec 6% des effectifs nationaux, les effectifs restent stables par rapport au total national.

1998	1999	2000	2001	2002
3 739	8 616	6 540	4 910	3 897

Le principal site est :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 302

Seuil d'importance internationale (3500) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (820) : 1 site.

Les effectifs sont en forte augmentation au lac de Grand-Lieu.

Reproduction : un nouveau record est établi à Grand-Lieu avec 355 couples. 1 femelle avec 2 pulli le 25 juin à Suscinio/Sarzeau (56).

1 femelle le 3 juillet à l'étang de Lezay/Saint-Dolay (56) et 1 mâle estive à Vannes (56).

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca*.

1 les 3 septembre et 26 novembre à Grand-Lieu (44), 1 mâle de premier hiver du 8 février au 14 mars au même endroit.

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*.

Des oiseaux erratiques sont observés toute l'année.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
130	44	346	253	375	1 158

Avec moins de 2% des effectifs nationaux, les effectifs sont en hausse.

1998	1999	2000	2001	2002
1 656	1 548	1 320	786	882

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 202
- la baie de Vilaine (56) : 111

Seuil d'importance internationale (10 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (610) : 0 site.

Reproduction : Bonne reproduction en 2002 en Ile-et-Vilaine, avec 7 familles pour 33 pulli le 3 août à Careil/Iffendic (35) et 2 femelles et 9 pulli le 11 août à Paintourteau/Erbrée (35).

L'espèce n'a pas niché à Grand-Lieu (44) en 2003.

FULIGULE A BÈC CERCLE *Aythya collaris*.

1 femelle le 24 novembre au Curnic/Guissény (29), 1 femelle du 1^{er} décembre au 10 avril à Saint-Renan (29) et à Ploumoguier (29), 1 femelle du 31 janvier au 10 février à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44) et 1 femelle le 30 mars à Varquez Rongal/Plouharnel (56).

FULIGULE A TÊTE NOIRE *Aythya affinis*.

1 1^{er} hiver probable du 29 janvier au 14 mars à Grand-Lieu (44).

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila*.

Première donnée le 15 septembre avec 2 à Careil/Iffendic (35), 2 le 12 octobre à Taden (22).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	0	13	967	397	1 377

Avec 88% de l'effectif national, la Bretagne reste la première région d'hivernage en France et la baie de Vilaine retrouve ses niveaux habituels.

1998	1999	2000	2001	2002
1 103	1 841	1 028	741	1 780

Seuil d'importance internationale (3 100) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 2 sites.

Les principaux sites sont :

- la baie de Vilaine (56) : 967
- le Sud Loire (44) : 397

1 femelle le 16 mars à Mordreuc/Pleudihen-sur-Rance (22).

EIDER A DUVET *Somateria mollissima*.

3 le 5 août à la grève des Courses/Langueux (22), 1 femelle le 26 octobre à Kerouriec/Erdeven (56) puis 1 juvénile le 29 octobre à la Roche Sèche/Erdeven.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
31	61	24	18	0	134

Seuil d'importance internationale (10 300) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 0 site.

1998	1999	2000	2001	2002
600	215	158	34	22

L'hivernage est important en baie de Saint-Brieuc (22) avec un maximum de 77 individus le 22 décembre.

1 le 22 février à Port la Chaîne/Pleubian (22).

Encore 14 le 24 mars à la Cage/Langueux (22).

Reproduction : 1 adulte et 3 immatures sont le 8 mai à Méaban (56) mais il n'y a pas d'indice probant sur ce site ou ailleurs.

HARELDE BOREALE *Clangula hyemalis*.

1 femelle commence le 27 octobre son long séjour qui débouchera sur un estivage à Corn ar Garrek et au Curnic/Guissény (29), 2 femelles du 28 octobre au 15 avril à Grand-Lieu (44), 1 le 6 novembre à Ouessant (29), 1 femelle le 8 décembre à Louc'h an Dreff/Kerlouan (29), 1 mâle le 3 janvier à la pointe de Tréfeuntec/Plonévez-Porzay (29), 1 femelle le 12 janvier puis 3 femelles du 1^{er} au 8 février et enfin 6 femelles du 15 février au 6 mars à Sainte Anne la Palud/Plonévez-Porzay, 1 mâle le 7 février au sémaphore de Brignogan-Plage (29) et 4 mâles le 7 avril à la pointe des Guettes/Hillion (22).

MACREUSE NOIRE *Melanitta nigra*.

600 le 24 novembre à la point des Guettes/Hillion (22) et 1 500 le 24 décembre en baie de Saint-Brieuc (22).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
4 000	1 693	232	55	127	6 107

Avec 21% de l'effectif national, la Bretagne retrouve des effectifs moyens.

1998	1999	2000	2001	2002
5 148	7 817	7 492	4 516	7 492

Les principaux sites sont :

-la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	4 000
-Yffiniac-Morieux (22) :	1 400
-la baie de Douarnenez (29) :	232
-la baie de Lannion (22) :	165

Seuil d'importance internationale (16 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (500) : 2 sites.

Cette espèce est en déclin sur ses sites d'hivernages au niveau national depuis 1996.

700 en mer le 1^{er} avril à Tréogat (29).

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca*.

1 femelle le 21 juillet au Camp Viking/Saint-Suliac (22), 12 le 19 octobre à Hoëdic (56).

Les observations concernent principalement des individus isolés.

Recensements janvier 2003.

35	22	29	56	44	Bretagne
5	11	15	0	7	38

La Bretagne accueille 23% des effectifs nationaux.

GARROT A OEIL D'OR *Bucephala clangula*.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
2	31	15	581	9	638

Une bonne année pour cette espèce, la Bretagne accueille 23% de l'effectif national.

Le site principal est :

- le golfe du Morbihan (56) :	574
-------------------------------	-----

Seuil d'importance internationale (4 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 1 site.

1998	1999	2000	2001	2002
442	934	749	452	332

5 le 17 mars à Kerdelan/Baden (56) et 1 femelle le 2 avril au Roc'h Du/Crac'h (56).

HARLE PIETTE *Mergus albellus*.

Toutes les données proviennent du lac de Grand-Lieu (44) : 1 femelle adulte et une femelle juvénile le 25 novembre, 1 femelle le 23 décembre, 1 femelle le 13 janvier, 4 femelles du 29 janvier au 10 février, 1 femelle le 19 mars.

HARLE HUPPE *Mergus serrator*.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	208	890	1 948	24	3 070

La Bretagne accueille 80% des hivernants français.

1998	1999	2000	2001	2002
2 540	3 133	3 598	3 519	2 791

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 1 753
- la rade de Brest (29) : 800
- les estuaires du Goëlo (22) : 100
- les baies de Morlaix & Penzé (29) : 88

Seuil d'importance internationale (1 700) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (50) : 3 sites.

Le golfe du Morbihan et la rade de Brest restent les principaux sites d'accueil de cette espèce.

HARLE BIEVRE *Mergus merganser*.

1 femelle les 24 et 25 octobre à Ouessant (29).

ERISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis*.

1 femelle le 3 août à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 4 les 27 et 28 au Cranic/Brec'h (56) (1 mâle et 2 femelles sont éliminés), 2 femelles du 13 au 19 septembre à Paintourteau/Erbrée (35), 1 femelle le 19 octobre à Châtillon-en-Vendelais (35) et 1 femelle le 15 décembre au Cranic/Brec'h (56).

48 mâles et 91 femelles le 5 janvier à Grand-Lieu (44).

2 le 10 février à la grève de Morlet/Langrolay-sur-Rance (22).

Reproduction : 10 à 15 nichées ont été trouvées à Grand-Lieu (44) mais il y en aurait une quinzaine supplémentaire sur des sites satellites. La population totale est estimée entre 18 et 38 couples pour des effectifs après reproduction approchant les 200 oiseaux.

ERISMATURE A TETE BLANCHE *Oxyura leucocephala*.

1 mâle de 1^{er} hiver du 25 novembre au 24 juin à Grand-Lieu (44).

BONDREE APIVORE *Pernis apivorus*.

Seulement deux preuves de nidification pour 2002 : à Rochefort-en-Terre (56) avec un transport de nourriture le 25 juillet et au bois de l'Etier/Bouaye (44). Bien peu d'autres indices intéressants, tous recueillis en août, si ce n'est un probable transport de nourriture le 4 en vallée du Queffleuth/Le Cloître-Saint-Thégonnec (29) et des parades notées à plusieurs reprises à Gorre Menez/Loperhet (29). Des sifflements émis par des individus isolés sont entendus en août : le 4 au château de Saint-Aubin/Plédéliac (22), le 6 au manoir de Beffou/Loguivy-Plougras (22) et le 16 à Kerharo/Trémel (22).

Le dernier contact est obtenu le 16 septembre à Trunvel/Tréogat (29).

Au printemps, la première est notée le 4 mai à Paimpont (35), mais les observations ne se multiplient qu'après la mi-mai.

La nidification est à nouveau prouvée au bois de l'Etier/Bouaye (44). Des transports de nourriture ou de matériaux suggèrent la nidification au Stang Venn/Plogastel-Saint-Germain (29) le 27 mai et vers le moulin de Goassélen/Berrien (29) le 15 juillet. Des parades sont relevées à Nostang (56) les 27 et 28 mai, au Stang Ven/Plogastel-Saint-Germain (29) le 11 juin et au Roc'h Cléguer/Braspars (29) le 7 juillet. Par ailleurs, des « couples » (sans plus de précision) sont notés le 31 mai à Kernévez/Botmeur (29), le 7 juin à Pont-Croix (29) et le 29 juin à Trélivan (22). On retiendra également que le 2 juin, 2 individus volent de concert et très bas au dessus de la forêt du Cranou/Hanvec (29) et que le 26 juin, 2 autres s'élèvent et s'éloignent ensemble depuis le Moulin Maréquez/Plogastel-Saint-Germain.

MILAN NOIR *Milvus migrans*.

Parmi les 4 mentions du mois d'août on retiendra l'observation d'un couple encore accompagné de 2 jeunes à l'étan du Cranic/Brech (56) le 19 et 2 données costarmoricaines : 1 le 1^{er} en baie de Saint-Brieuc et 1 le 14 à Langueux. Le dernier est noté à Gannedel/La Chapelle-de-Brain (35) le 4 septembre.

Une donnée hivernale : 1 est présent le 13 janvier près du lac de Grand-Lieu (44).

Au printemps, le premier est noté le 1^{er} mars à Pacé (35), mais les contacts ne se multiplient que dans la dernière décennie de mars.

21 sont présents le 29 mai sur la décharge de Cuneix/Saint-Nazaire (44).

Bien peu d'éléments et aucune nouveauté relatifs à la nidification ne sont rapportés (la plupart des données proviennent de Loire-Atlantique, du littoral morbihannais et des marais de Redon).

Comme d'habitude l'espèce est régulièrement notée en dehors de l'aire de répartition connue : en mars 3 contacts en Ille-et-Vilaine, 1 le 1^{er} à Pacé, 1 le 23 à Coësmes et 1 le 29 à Lassy ; les autres sont finistériens : 1 le 5 avril à Scaër, puis en mai, 1 le 4 à Laz et au Cloître-Saint-Thégonnec, 1 le 28 à Saint-Evarzec et 1 le 30 à Saint-Yvi.

MILAN ROYAL *Milvus milvus*.

5 contacts, uniquement en période postnuptiale : 1 le 29 septembre à Hoëdic (56), 1 le 21 octobre à Plouézec (22), 1 le 18 novembre à Grand-Lieu (44), 1 le 27 à Lanmodez (22) et 1 le 22 décembre à Paimpol (22).

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*.

Selon un observateur local (D. Vallet, com. pers.), l'espèce se serait reproduite en 2002 en forêt de Paimpont (35). Après deux contacts mi-mai sur la clairière de Trudeau/Plélan-le-Grand (35) et des apparitions « régulières » en août, 3 individus cerclent et crient au dessus de la Basse Rivière/Paimpont le 1^{er} septembre. L'un d'eux crie beaucoup plus que les 2 autres et volant de l'un à l'autre, l'observateur en conclut être en présence d'un couple accompagné d'un jeune quémendant. Voilà l'ensemble des éléments actuellement disponibles en attendant la publication d'une note circonstanciée qui pourrait sans doute apporter des précisions essentielles (conditions d'observations, comportement des individus, etc.). Dans cette attente, le conditionnel nous semble approprié.

2 données en octobre : 1 le 11 à Loudéac (22) et 1 le 15 à Chantepie (35)... où il est récupéré, très affaibli, sur un trottoir (envoyé en centre de soins, il sera relâché le 24 août 2003).

1 le 10 avril survolant Trédarzac (22), puis 1 le 7 juillet au Roc'h Cléguer/Braspars (29) au dessus d'une zone récemment incendiée.

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*.

Deux données concernant le dortoir situé au marais de l'étang de Saint Jean/Locoal-Mendon (56) : 8 le 20 octobre (envol groupé suite à l'irruption de chasseurs) et 5 le 7 décembre.

En Loire-Atlantique, les comptages de la mi-janvier permettent de dénombrer 447 individus. Ce dénombrement ne tient pas compte des effectifs de l'estuaire de la Loire notamment (portant l'effectif départemental à 500-700 individus au minimum) mais peut être comparé avec ceux des années précédentes (491 en 2002 et 440 en 2001 par exemple).

Reproduction : dans le **Finistère** : en baie d'Audierne la nidification est établie à Trunvel, Loc'h ar Stang, Kergalan, Gourinet et Lescors ; à Ouessant 13 couples sont nicheurs ; ailleurs la nidification est établie dans la roselière de Ménéham/Kerlouan et suspectée à Ledenez Vras/Molène. Dans le **Morbihan** des couples sont signalés à Erdeven, Hoëdic, Locmiquélic, Locoal-Mendon, Plouhinec et Sarzeau. A Hoëdic, le nid situé dans la lande entre le Pahuden et la Grand Marais est abandonné au début de juin, vraisemblablement en raison de la proximité d'un chantier de débroussaillage. Pas de recensement en **Loire-Atlantique**, un groupe de 7 à 8 individus avec des vols nuptiaux le 28 mars à Saint-Joachim. Pas de données significatives dans les deux autres départements.

BUSARD PALE *Circus macrourus*.

1 juvénile stationne sur Ouessant (29) du 9 octobre au 17 octobre.

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*.

Le passage postnuptial se décèle surtout sur Hoëdic (56) : 15 contacts sur 13 journées bien réparties parmi les 3 semaines de présence d'observateurs, entre le 28 septembre et le 4 novembre. 2 mentions également à Ouessant (29) les 11 et 15 octobre.

Les effectifs observés sur quelques dortoirs hivernaux sont :

- aux landes de Lanfains (22), 3 le 6 décembre.
- à Langazel/Trémaouézan (29), 3 le 16 janvier.
- au Libist/Botmeur (29), 3+ le 5 février.
- à Roc'h ar Feunteun/La Feuillée (29), 4+ le 9 février.
- à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29), entre 3 et 5 durant l'hiver.
- à la tourbière de Kerfontaine/Sérent (56), 5 les 5 et 12 décembre, 2 le 6 février.

Reproduction : en Ille-et-Vilaine, la reproduction est prouvée au bois de Baron/Guipry (3 jeunes envolés). Dans le Finistère, un minimum de 6 couples est observé (sans recherches systématiques) dans les Monts d'Arrée : au moins 2 couples (probablement 3) se reproduisent dans le secteur des sources du Mendy/Berrien et Le Cloître-Saint-Thégonnec où une famille compte 4 jeunes le 5 juillet. Autres sites accueillant 1 couple cantonné : Commana (au moins 1 jeune envolé), sources de l'Elorn/Sizun (au moins 1 jeune envolé, le même ?), Reundu/Loqueffret (3 jeunes envolés), Le Cragou/Le Cloître-Saint-Thégonnec (3 jeunes à l'envol), Vergam/Scrignac. La seule autre donnée de nidification probable provient du Menez Hom : 1 mâle « crie » le 28 juin. Pour le Morbihan, dans la partie Est du département, les couples cantonnés étaient bien moins nombreux qu'à l'accoutumée sur quelques zones de référence (secteurs des Landes de Lanvaux, de la forêt de Lanouée, des camps militaires de Meucon et de Coëtquidan) : 8 sont repérés et mènent 23 jeunes à l'envol. Indépendamment à ce suivi, la nidification est prouvée à Merlevenez et Monténéuf tandis que des couples sont localisés sur Plouhinec, Landaul et Quily.

BUSARD CENDRE *Circus pygargus*.

Le premier est noté en migration le 14 avril, survolant la plage de Saint-Michel-en-Grève (22).

Les Monts d'Arrée (29) concentrent ensuite l'essentiel des données, 6 couples y sont notés. Excepté au Cragou/Le Cloître-Saint-Thégonnec où la nidification n'est pas prouvée, des familles comprenant 2 juvéniles sont observées sur chacun des 5 autres sites : Menez Kador/Sizun, ardoisières de Commana, Roc'h Cléguer/Brasparts, sources du Mendy/Berrien, Menez Vergam/Scrignac. A Berrien où le mâle adulte est de forme sombre, 1 des 2 juvéniles observés a hérité de ce caractère.

Ailleurs, bien peu d'éléments : 1 couple est présent à Menez Kermez/Laz (29) tandis que 2 couples sont signalés dans l'Est du Morbihan (5 juvéniles à l'envol).

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*.

La principale information provient d'Ille-et-Vilaine, département ne fournissant apparemment plus de preuves de reproduction depuis trois décennies au moins : le 27 juin, 2 juvéniles crient dans le massif de Chevré-Corbière/Acigné, Châteaubourg et La Bouëxière, sur un site où 1 adulte paraît le 9 mars. Dans ce massif, 4 contacts sur 2 autres zones : dans la partie Est, 1 femelle le 16 février puis 1 mâle et une femelle le 30 mars ; dans la partie Ouest, 1 mâle le 9 mars. Toujours sur ce secteur, le 18 février, 1 à Saint-Aubin-du-Cormier. Dans l'Ouest du département, 1 femelle le 26 février en forêt de Paimpont.

Ailleurs, les données n'apportent pas d'éléments nouveaux : l'espèce est une nouvelle fois observée en baie d'Audiern : 1 le 24 août à Trunvel/Tréogat (29). 2 contacts dans l'Ouest du Morbihan : 1 femelle le 6 septembre à Pont-Scorff et 1 le 23 avril en forêt de Floranges. Dans les Côtes-d'Armor, 2 observations à distance de la zone de répartition connue mais sur des sites très voisins : 1 le 28 janvier à Grâces, chassant les Vanneaux huppés *Vanellus vanellus*, et 1 le 25 février à Tréglamus ; plus à l'Est, 1 immature le 14 mai à Trébédan.

Enfin, le passage de migrants est illustré par 3 observations : 1 le 22 octobre et 1 le 26 (le même?) à Ouessant (29) et 1 mâle immature le 23 avril aux Glénan/Fouesnant (29).

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*.

Seulement 4 nidifications rapportées : à Pacé (35), Bréhat (22), Plounérin (22) et Loqueffret (29).

Sur les îles de Sein (29) et d'Ouessant (29), le passage est noté entre le 29 août et le 22 octobre.

Quelques proies sont signalées : une Sterne pierregarin *Sterna hirundo* est capturée à Sainte-Hélène (56) le 13 août, un Merle noir *Turdus merula* à Morlaix (29) le 5 juillet, on notera aussi la découverte de 2 plumées de Pigeon ramier *Columba palumbus*, qui lui sont attribuées, en forêt de Coat an Noz/Belle-Isle-en-terre (22) le 30 mars.

Des attaques infructueuses sont notées sur des Bergeronnettes des ruisseaux *Motacilla cinerea* par 1 mâle à Plouézec-Moëdec (22) le 7 août, sur environ 200 Grands gravelots *Charadrius hiaticula* par 1 femelle à Beauport/Paimpol (22) le 18 septembre, sur des Pluviers dorés *Pluvialis apricaria* par 1 mâle à Plomeur (29) le 20 septembre, sur des Bécasseaux variables *Calidris alpina* à Crac'h (56) le 21 novembre et sur des passereaux *sp.* attirés par une mangeoire à Trélivan (22) le 3 février.

Sur Hoëdic (56), le passage (5 contacts) est noté entre le 29 mars et le 26 avril.

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*.

Entre 2000 et 2003, un recensement exhaustif en périphérie immédiate du lac de Grand-Lieu (44) a permis de dénombrer 36 à 39 couples cantonnés (la plupart des nids sont espacés de 1,5 à 3 kilomètres), à comparer avec les 7 ou 8 couples estimés en 1975. 2 couples nichent en pleine zone inondable. Ailleurs, pas d'éléments nouveaux concernant la nidification.

Quelques données sur le passage : en octobre, 1 le 4, puis 1 du 14 au 23 à Ouessant (29) ; 1 les 20 et 21 octobre puis 1 le 1^{er} novembre à Hoëdic (56).

Les 4 et 14 janvier, 2 individus exploitent un dortoir d'Étourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris* à Menez Meur/Hanvec (29). Bien peu discrètes, elles « patientent » en vol ou perchées en évidence à proximité immédiate du dortoir, jusqu'à l'installation des étourneaux, avant de tenter leur chance, aidées par la luminosité devenue très faible.

Le passage prénuptial passe inaperçu si ce n'est 1 bien tardif du 19 au 21 avril à Ouessant (29).

AIGLE BOTTE *Hieraaetus pennatus*.

Le 11 septembre, une variante claire de la forme sombre est signalée de passage à Trébédan (22).

BALBUZARD PECHEUR *Pandion haliaetus*.

Complément à une synthèse précédente : un cas d'estivage à Grand-Lieu (44) où 1 adulte est observé en plusieurs endroits du lac entre le 12 juin et le 11 juillet 2001.

Le passage postnuptial fournit de nombreux contacts entre le 14 juillet et le 26 octobre. En l'absence des données de Loire-Atlantique, elles se répartissent de la sorte : Morbihan : 31 ; Finistère : 18 (hors Aulne maritime) ; Ile-et-Vilaine : 7 ; Côtes-d'Armor : 6. Parmi ces données, certaines concernent un même individu en halte migratoire, le plus long stationnement étant noté à l'étang du Cranic/Brec'h (56) où 1 est noté du 11 août au 25 septembre.

On retiendra également l'origine du juvénile bague, observé en ria du Conquet (29) les 1^{er} et 2 octobre, à 1 026 kilomètres de son aire près de Dingwall, Ross-Shire dans les Highlands (Ecosse).

Le suivi satellitaire d'un autre juvénile écossais (femelle envolée fin juillet) nous révèle qu'il transite à une quinzaine de kilomètres au large de Penmarc'h (29) dans l'après-midi du 15 septembre. Son parcours est impressionnant : il débute sa migration le 12, passe la nuit du 14 au 15 dans le nord-ouest du Devon et vole ensuite sans interruption

pendant de près de 60 heures, manifestement en raison d'une météo très défavorable (perturbation avec un fort vent d'est) qu'il rencontre de nuit dans le golfe de Gascogne alors qu'il approchait des côtes espagnoles. Après s'être retrouvé à 450 kilomètres au large des côtes portugaises, il parvient toutefois à rejoindre le Sud du pays le 17. Son voyage se termine dans la soirée du 17, au sud-est de Lisbonne (où il s'est cantonné jusqu'à l'arrêt des transmissions fin octobre), soit un voyage de près de 3 000 kilomètres en 6 jours...

Quelques sites morbihannais ont retenu plusieurs individus simultanément : 2 à Noyal le 29 juillet puis les 12 et 21 septembre ; 3 au marais de Falguérec/Séné le 9 septembre ; 2 à l'étang de Saint Jean/Lochal-Mendon le 23 septembre.

Pour la neuvième fois consécutive, l'hivernage est constaté sur l'Aulne maritime (29). La première observation est réalisée dès le 21 août puis 1 adulte est régulièrement noté autour du secteur habituel de Landévennec entre la fin septembre et la fin mars. Depuis la fin septembre et pendant 1 mois un autre adulte semble s'être cantonné sur le fleuve. A une occasion ils sont notés ensemble sur la zone favorite d'où le visiteur est chassé par le résident.

Lors du **passage prénuptial**, l'espèce est contactée à 8 reprises entre le 10 mars et le 18 avril : Côtes-d'Armor (5), Ille-et-Vilaine (2) et Finistère (1).

FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*.

1 mâle capture un passereau, probablement un Tarier pâle *Saxicola torquata* le 17 novembre à Plouharnel (56).

Durant la période de nidification, l'espèce n'est véritablement suivie que sur un secteur du Nord-Finistère, où 14 sites occupés sont contrôlés : il y a au moins 54 jeunes à l'envol ($\geq 3,85$ /couple).

Ailleurs quelques couples cantonnés sont localisés : en carrière, aux Champs-Géraux (22), à Ploudiry (29) avec 2 couples, à Lampaul-Guimiliau (29) (niche dans l'aire occupée par le Grand Corbeau *Corvus corax* en 2002), à Scrignac (29) avec 2 couples (dont une nichée dans une ancienne aire de Grand Corbeau), à Guillegomarc'h (56), à Baud (56) avec 2 couples à Quinipily ; en falaise maritime à Goulien (29) ; sur des constructions abandonnées à Lamballe (22), Plounevez-Moëdec (22) et Tréguennec (29) ; sur un vieux nid sur un arbre en lisière de bosquet à Pannecé (44).

Ailleurs, la reproduction est établie sans plus de précisions à Lanvallay (22), à Morlaix (29), à Saint-Martin-des-Champs (29), à Plonéour-Lanvern (29), à Plomelin (29), à Quéven (56), à Locoal-Mendon (56), à Erdeven (56), à Brandivy (56), à Ploërmel (56), à Damgan (56), elle est probable à Paimpont (35) et à Hoëdic (56).

FAUCON KOBZ *Falco vespertinus*.

1 mâle (probablement immature) le 29 août à Bruz (35).

FAUCON EMERILLON *Falco columbarius*.

Première donnée le 1^{er} septembre en baie d'Audierne (29), ensuite les observations se multiplient à partir de la fin du mois.

Avec les îles, les baies et les landes intérieures regroupent la grande majorité des observations (si l'on excepte les Monts d'Arrée, les données proviennent presque exclusivement du littoral) :

Ille-et-Vilaine : 1 le 28 novembre au polder Foulon/Roz-sur-Couesnon.

Côtes d'Armor : On retiendra qu'à Tomé/Louannec l'espèce est contactée à 6 reprises entre le 15 septembre et le 1^{er} octobre (plusieurs observations concernent sans doute un même individu), ailleurs les données ne sont régulières qu'en baie de Saint-Brieuc (au moins 5 contacts entre début octobre et fin novembre).

Finistère : à Ouessant où l'espèce est surtout notée à l'automne, le passage prénuptial fournit 4 données régulièrement réparties entre le 19 février et le 9 avril.

En baie d'Audierne, l'effectif des hivernants est estimé entre 3 et 5 individus pour la fin 2002, puis 1 seul pour le début 2003.

Quelques observations sont réalisées sur des dortoirs : jusqu'à 8+ à Botmeur le 5 février, dernière observation le 31 mars ; 1 le 16 janvier à Langazel/Trémaouézan ; 1 le 7 février dans les dunes de Corn ar Gazel/Saint-Pabu ; 1 le 11 au Curnic/Guissény ; 1 le 18 au Menez Hom/Dinéault et 4+ le 24 à Scrignac.

Ailleurs, seuls les environs de la baie de Goulven fournissent plusieurs données (4).

Morbihan : à Hoëdic, l'espèce est notée très régulièrement lors du passage automnal, entre le 29 septembre et le 4 novembre et 2 individus stationnent du 2 au 4 novembre. Ensuite, une seule donnée en début d'année : 1 le 11 avril.

Ailleurs, 7 des 9 données proviennent des environs des dunes de Gâvres-Quiberon.

Loire-Atlantique : 1 à Grand-Lieu le 3 octobre (l'unique donnée qui nous soit parvenue).

Parmi les proies capturées : 1 Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* le 12 octobre à Landunvez (29) ; 1 très probable Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* à Crozon (29) et 1 très probable Pipit farlouse *Anthus pratensis* à Gâvres (56) le 30 novembre. A l'inverse, quelques échecs : d'1 juvénile sur 1 Pigeon domestique *Columba livia* puis sur 1 Pipit farlouse *Anthus pratensis* à Tomé le 28 septembre ; sur des limicoles *sp.* à Trunvel/Tréogat (29) le 12 novembre.

Le dernier est noté à Plovan (29) le 24 mai.

FAUCON HOBEREAU *Falco subbuteo*.

Reproduction 2002 :

Ille-et-Vilaine : en juin, la nidification est prouvée au marais de Dol.

Côtes d'Armor : 1 alarme le 14 août en forêt de Malaunay/Saint-Jean-Kerdaniel, 1 famille (au moins 2 jeunes) le 19 près de l'aire (située à 21 mètres de hauteur dans un Douglas) en forêt de Beffou/Loguivy-Plougras ; le 3 septembre, 1 famille est entendue près de l'étang de Chalonge/Trébédan tandis qu'1 adulte harcèle une Bondrée apivore *Pernis apivorus*. La nidification est également notée à Landhuel/Saint-Brandan et en forêt de Lorge/L'Hermitage-Lorge, sans plus de précisions.

Finistère : en août : 1 couple alarme le 19 au bois de Bodvarec/Locmaria-Berrien ; 1 famille (au moins 1 jeune) le 23 à Rosampoul/Plougonven ; 1 famille (au moins 2 jeunes) le 25 au bois de la Lande/Berrien ; 1 alarme le 1^{er} septembre en forêt de Fréau/Poullaouen.

Morbihan : La reproduction n'est certaine qu'à Colpo sans plus de précisions ; elle est probable en forêt de Pontcalveck/Berné où 2 individus crient le 23 juin et en forêt de Floranges/La Chapelle-Neuve où l'espèce est entendue à 4 reprises dans le même secteur entre le 23 juillet et le 22 août.

Loire-Atlantique : pas de données disponibles.

3 contacts en octobre : à Ouessant (29) les 14 et 17 et le dernier à Languidic (56) le 21.

Aucun rassemblement prénuptial important n'est rapporté, seulement 2 groupes de 5 : le 29 avril aux carrières de Saint-Marcel (56) et le 1^{er} mai à Sérent (56).

2 captures signalées : 1 Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* le 7 septembre à Hirel (35) et une Hirondelle *sp.* à Pont-Scorff (56) le 7 juin.

FAUCON D'ELEONORE *Falco eleonora*.

Une mention non homologuée par le C.H.N. : 1 de la forme claire le 21 février à Plumelec (56).

FAUCON PELERIN *Falco peregrinus*.

En juillet, deux observations à distance des sites de nidification, avec au moins un migrateur bien précoce : 1 juvénile à Trunvel/Tréogat (29) le 18 et 1 à Ouessant (29) le 19.

A partir de la fin août les données se multiplient, l'espèce est alors contactée sur tous les secteurs, la plupart des observations étant réalisée en bord de mer.

La présence hivernale est particulièrement bien notée à Châtillon-en-Vendelais (35), en baie de Saint-Brieuc (22), dans l'estuaire de la Penzé, en baie de Morlaix, en baie de Goulven, au port de commerce de Brest (la femelle habituelle est observée du 24 septembre au 4 février), en baie d'Audierne (29) et dans le Golfe du Morbihan (56). Retenons également les 6 individus dénombrés en Loire-Atlantique lors du comptage des oiseaux d'eau de la mi-janvier.

Rarement contacté à l'intérieur des terres, sa découverte est souvent liée à la visite d'une carrière où le cantonnement peut être facile à établir. C'est le cas à Plumelin (56) où 1 immature est noté à 3 reprises entre le 7 et le 17 novembre et au Plessis/Laz (29) au moins 1 individu est présent lors de 3 visites entre le 19 janvier et le 12 mars avec 1 couple alarmant le 19 janvier, observation d'autant plus intéressante et prometteuse qu'une observation équivalente y avait déjà été réalisée le 15 mars 1998.

Seulement 3 captures sont mentionnées à cette période : 1 Pigeon domestique *Columbia livia* au port de commerce de Brest (29) le 17 décembre, 1 Grive mauvis *Turdus iliacus* au Tréhou (29) le 13 janvier, 1 Vanneau huppé *Vanellus vanellus* à Plouescat (29) le 14 février. On retiendra également qu'une femelle immature a souvent été observée attaquer, mais sans succès, de jeunes Goélants marins *Larus marinus* à Trunvel/Tréogat (29) lors de son séjour entre le 8 août et le 1^{er} septembre.

A partir du mois de mai les données deviennent rares en dehors des secteurs de nidification : 1 le 16 mai à Ouessant (29), 1 le 24 à Saint-Hélen (22) et 1 le 7 juin à Baguer-Pican (35).

Reproduction : dans les Côtes d'Armor, 2 couples sont cantonnés et se reproduisent : à Plouha, 4 jeunes s'envolent à partir des environs du 1^{er} juin ; au Cap Fréhel, 1 seul jeune à l'envol vers le 21 juin.

En presqu'île de Crozon, 5 couples sont cantonnés, 4 pontes sont déposées, 11 jeunes (4+4+2+1) s'envolent approximativement entre le 25 mai et le 15 juin.

Ailleurs, il n'y a que sur la côte nord du Cap Sizun (29) que la présence d'1 à 2 individus (sans cantonnement strict) est remarquée en période de reproduction.

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*.

6 le 20 janvier à la réserve du Cap Sizun/Goulien (29).

En période de reproduction, des couples sont notés à Languidic et Nostang (56).

PERDRIX GRISE *Perdix perdix*.

8 le 24 janvier dans la réserve du Cap Sizun/Goulien (29) où un couple échoue dans sa reproduction, 2 le 13 avril à Lessard/La Vicomté-sur-Rance (22) et 2 le 12 mai à Kervihan/Locoal-Mendon (56).

CAILLE DES BLES *Coturnix coturnix*.

4 chanteurs du 18 au 28 juillet sur les communes de Tresboeuf (35), La Bosse-de-Bretagne (35), et Lalleu (35), 1 le 15 août à Ouessant (29), 1 les 12 et 13 septembre à Camors (56).

1 le 7 juin à Saint Nicolas des Glénan/Fouesnant (29), 2 le 8 au Châtel/Plélan-le-Petit (22), 1 chanteur le 10 à la Billardais/Taden (22), 1 chanteur les 15 et 25 à Kergollaire et Goeven/Languidic (56), 1 chanteur le 24 à Kermeil/Plomeur (29), 1 le 8 juillet à la Ville Allio/Plourhan (22), 1 chanteur le 11 au chemin de Cornevec/Pluvigner (56).

FAISAN DE COLCHIDE *Phasianus colchicus*.

R.A.S..

RALE D'EAU *Rallus aquaticus*.

Dernier hivernant à Ouessant (29) le 9 mars.

1 hivernant à Trédarzec (22) se branche régulièrement sur un conifère ornemental à une hauteur de 3 mètres.

Reproduction : 1 pullus en duvet le 5 septembre à Trunvel/Tréogat (29).

Dans le Morbihan, la reproduction est prouvée au Petit Loc'h/Guidel, à Pen Mané/Locmiquélic et à Er Varquez/Erdeven. L'espèce niche probablement à Hoëdic (56).

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*.

9 captures (dont 8 juvéniles) du 30 juillet au 19 septembre à Trunvel/Tréogat (29), 1 le 10 août au Petit Loc'h/Guidel (56), 1 juvénile du 28 août au 5 septembre à Careil/Iffendic (35), 1 juvénile du 7 au 19 septembre à Pen Mané/Locmiquélic (56), 1 du 30 septembre au 5 octobre en baie de Saint-Brieuc (22), 1 le 22 octobre à Ouessant (29) et 1 le 29 octobre au Curnic/Guissény (29).

Reproduction : 1 chanteur le 21 avril à Gannedel/La Chapelle-de-Brain (35) ; 2 à 4 chanteurs à Grand-Lieu (44).

MARQUETTE POUSSIN *Porzana parva*

1 femelle du 12 au 15 avril à l'étang de Careil/Iffendic (35).

RALE DES GENETS *Crex crex*.

1 le 21 août à Trunvel/Tréogat (29), 1 bagué le 24 au Curnic/Guissény (29), 2 le 26 septembre à Plouhinec (56) et 1 le 25 octobre à Kergal/Surzur (56).

GALLINULE POULE-D'EAU *Gallinula Chloropus*.

273 recensées pendant les comptages de janvier en Loire-Atlantique, chiffre très partiel.

Reproduction : 1 couple niche à Ouessant (29) (retour le 5 mars, poussins le 13 mai) ; 3 nichées à Hoëdic (56).

FOULQUE MACROULE *Fulica atra*.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
188+	271	1 541	8 694	23 110	33 804+

Avec 14% des effectifs français, le total breton est assez élevé.

1998	1999	2000	2001	2002
18 870	24 870	35 000	25 756	28 234+

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) :	12 000
- le golfe du Morbihan (56) :	5 553
- la Loire amont (44) :	4 650
- la rade de Lorient (56) :	1 617
- la rivière d'Etel (56) :	750

1 hivernant à Ouessant (29) jusqu'au 14 mars.

Premier regroupement postnuptial dès le 6 juillet avec 748 individus aux étangs de Brandivy/Gueltas (56)

Reproduction : 4 à 6 couples se reproduisent à Hoëdic.

GRUE CENDREE *Grus grus*.

L'automne est marqué par un afflux tout à fait inhabituel.

2 du 7 novembre au 1^{er} février à Séné (56), 1 du 28 novembre au 2 décembre à Pissosson/Hillion (22), 1 le 30 novembre à Bourienne/Langueux (22), 16 en vol le 10 décembre au Duer/Sarzeau (56), 11 le 10 décembre puis 20 le lendemain à Kerguellec/Tréguennec (56), 2 adultes et un juvénile le 11 en baie de Saint-Brieuc (22), 6 en vol le 12 à Saint-Jacut-de-la-Mer (22), 24 le 13 en baie de Plouharnel (56), 4 le 15 à Servel/Lannion (22), 2 en vol vers le Sud le 12 janvier à la pointe de la Tour/Plouha(22), 24 le 21 février à Saint-Jean-Trolimon (29) et 1 le 27 février à Grand-Lieu (44).

HUITRIER PIE *Haematopus ostralegus*.

1 juvénile dont la date d'envol est estimée au 10 octobre est découvert le 26 septembre en baie de Morlaix (29).

L'espèce est très présente dès juillet, 667 le 16 à Saint Maurice/Morieux (22), mais les effectifs augmentent vite en août : 1 330 le 23 à Bout de Ville/Langueux (22), 5 800 le 25 entre le Vivier-sur-Mer et Chennieux (35).

Les recensements effectués en baie de Saint-Brieuc (22) indiquent une certaine stabilité des effectifs, sinon des individus, jusqu'en octobre : 1 300 le 5 septembre à La Cage/Langueux, maximum de 1 537 en octobre. Sur ce grand ensemble, le pic annuel est atteint en novembre avec 2 855 individus dénombrés.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
8 217	3 567	1 632	1 098	1 953	2 666	19 173

La Bretagne accueille 38% des hivernants français avec des effectifs en baisse par rapport à l'an passé (21 334 individus).

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	8 000
- la baie de Saint-Brieuc-Yffiniac (22)	2 030
- la presqu'île guérandaise (44) :	1 861
- la baie de Vilaine (56)	887
- la baie de Quiberon (56) :	791
- l'estuaire de la Penzé (29) :	700

Les dénombrements opérés en baie de Saint-Brieuc illustrent bien les mouvements printaniers : 2 600 en février, 965 en mars, 660 en avril, 215 en mai, 280 en juin et 413 en juillet.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Ille-et-Vilaine : 2 couples à l'île des Landes et 1 à l'île aux Moines/Saint-Jouan-des-Guérets.

Côtes-d'Armor : 2 couples à La Colombière/Saint-Jacut-de-la-Mer.

Finistère : 1+ couple en baie de Morlaix, 1 à Guénoc/Landéda, 5-6 à Trévorc'h/Saint-Pabu, 1 sur l'île Cros/Ploudalmézeau, 75-77+ dans l'archipel de Molène, 16 sur l'île aux Moutons/Fouesnant et 1 sur l'île du Loch/Glénan.

Morbihan : 2 couples à Groix, 1 à Rohellan, 1 sur l'île aux Chevaux/Houat et 1 à Bel Air/Pénestin.

Loire-Atlantique : R.A.S.

ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*.

Des familles sont observées en juillet sur les communes suivantes : Cléder (29), Damgan, Gâvres, Locmiquélic, Sarzeau et Séné (56). L'espèce déserte ensuite rapidement les sites de reproduction en août : 19 le 3, 13 le 11, 7 le 20, 1 le 23, 0 le 28 à Pen Mané/Locmiquélic, par exemple. Les 5 dernières sont à Falguérec/Séné le 10 septembre.

La première est de retour le 23 mars à Damgan. Seuls 2 individus, 1 mâle et 1 femelle, sont notés brièvement, le 17 mai, à Nérizélec/Plovan (29), en dehors de l'aire de reproduction.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Finistère : aux Palujous/Cléder, 2 individus sont vus le 14 juillet mais il n'est pas sûr qu'il y ait eu tentative de reproduction.

Morbihan : 3 familles à Kersahu/ Gâvres, 3 familles au Dreff/Riantec, 1 couple (reproducteur ?) le 4 juin à Saint Jean Pont Glaz/Lochal-Mendon, 21 couples à Séné, 4 couples à Suscinio/Sarzeau.

Loire-Atlantique : les données sont éparées : 6 + couples en Brière, 2+ couples dans les marais de Saint-Molf et 23 couples à Grand-Lieu.

AVOCETTE ELEGANTE *Recurvirostra avosetta*.

La dispersion commence lors de la deuxième quinzaine d'août : 1 le 18 à Linès/Gâvres (56), 2 le 23 au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35).

300-350 sont au reposoir le 30 septembre à Tréhiguer/Pénestin (56).

1 930 sont dans l'estuaire de la Loire (44) à la mi-octobre. A la mi-novembre, la répartition des oiseaux a changé : 405 dans le golfe du Morbihan, 293 en baie de Vilaine (56), 185 dans la baie de Pont Mahé/Mesquer (44), 850 dans les Traicts du Croisic (44) et seulement 120 dans l'estuaire de la Loire, le total régional atteignant 1 884 individus. A la mi-décembre, le total breton atteint 4 369 unités avec 1 413 oiseaux en baie de Vilaine et 1 310 au Croisic.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
100	0	03	408	2 566	1 909	4 983

Les effectifs sont en baisse (6 602 individus en 2002), la Bretagne concentre 32% des hivernants français et 6% de la population ouest-européenne.

Les principaux sites sont :

- la baie de Vilaine (56) :	1 631
- les Traicts du Croisic (44) :	969
- le golfe du Morbihan (56) :	930
- les Traicts de Mesquer (44) :	400
- l'estuaire de la Loire (44) :	390

Les effectifs s'élèvent encore à 3 801 individus à la mi-février puis chutent à 1 642 mi-mars.

Quelques données sont recueillies en avril en dehors des sites de reproduction.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Morbihan : 18 couples à Pen en Toul/Larmor-Baden, 155+ à Falguérec/Séné, 1 à Suscinio/Sarzeau.

Loire-Atlantique : 1 couple au Grand Quifistre/Saint-Molf.

1 en juin en baie de Saint-Brieuc (22).

OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus*.

En fin d'été et en automne, l'espèce est notée sur les dunes de Kerminihy/Erdeven (56) entre le 22 juillet (première mention annuelle sur ce site) et le 24 septembre, maximum 4 les 23 août et 24 septembre.

En 2003, l'espèce est présente en période de reproduction dans les dunes de Plouhinec, à Kerminihy et à Sainte Barbe/Plouharnel (56).

Par ailleurs, toujours au cours du printemps 2003, on relève la première reproduction, réussie, en périphérie du lac de Grand-Lieu, à la Girouadière/La Chevrolière (44), dans un champs de pois.

GLAREOLE A COLLIER *Burhinus oedicnemus*.

1 adulte est observée à Ouessant (29) le 1^{er} mai. Il s'agit de la 2^e donnée pour l'île après celle du 19 septembre 1929 (2 individus).

PETIT GRAVELOT *Charadrius dubius*.

Les contacts sont nombreux de juillet à octobre sur plusieurs sites : marais de la Folie/Antrain, étang du Boulet/Feins, étang de Châtillon-en-Vendelais, étang de Careil/Iffendic, réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse, lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35), enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22), Pen Mané/Locmiquélic, La Houssaye/Saint-Thuriau, Falguérec/Séné, Hoëdic (56). Ces observations sont réparties très régulièrement jusqu'au 13 octobre.

Les premiers sont de retour le 15 mars à Bourienne/Langueux (22) et Pen Mané/Locmiquélic.

Le Petit Gravelot est ensuite noté essentiellement sur des sites de reproduction connus ou potentiels à l'exception de la femelle présente à Hoëdic le 20 avril.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Ille-et-Vilaine : 1+ couple à Careil et 2 couples au Pas du Houx/Paimpont.

Côtes-d'Armor : 1 le 15 juin aux Bas Champs/Ploudihen-sur-Rance, l'espèce est notée pendant la période de reproduction dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, 1 couple à Kerpallud/Paimpol.

Finistère : 1 couple aux Palujous/Cléder, 1 le 3 mai à Lez ar Mor/Goulven, 2 couples à la ZIP/Brest, pas de reproduction en baie d'Audierne malgré l'observation d'un individu les 14 avril et 24 mai.

Morbihan : 7 dont 4 paradant le 10 avril à Pen Mané, 3 le 29 juin dans les carrières de Lauzach.

Loire-Atlantique : 1 couple à Grand-Lieu.

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*.

Le passage d'automne débute en juillet et culmine fin août : 1 100 le 13 août en baie de Goulven (29), 2 160 le 25 entre Le Vivier-sur-Mer et Chervieux (35), 1 008 le 30 à Linès/Gâvres (56), 1 700 le 31 à Guissény (29), 1 200 le 7 à Hiré (35).

Les recensements suivants sont incomplets avec un maximum de 1 100 le 4 octobre à Goulven.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
488	1 913	1 824	920	2 377	276	7 858

Les effectifs sont inférieurs à ceux de l'an passé (8 487 individus) et atteignent 58% des totaux nationaux.

Les principaux sites sont :

- Paimpol, Jaudy, Trieux (22) :	954
- le littoral de Roscoff à Santec (29) :	800
- Perros-Guirec et abords (22) :	590
- le golfe du Morbihan (56) :	483
- la baie de Quiberon (56) :	426
- l'estuaire de la Penzé (29) :	415

La liste ci-dessus est très différente de celle relative à l'hiver précédent : l'espèce a été à la fois moins présente et plus nordique.

Encore assez abondante fin février, l'espèce l'est beaucoup moins en mars, maximum 84 le 12 mars à la pointe Er Hourel/Locmariaquer (56). Le passage d'avril à début mai est peu marqué, maximum 110 le 11 avril en Petite Mer de Gâvres (56). Un passage est perceptible le 1^{er} juin avec 125 à Cruckin/Paimpol (22) et 30 à Goulven.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Finistère : 13-15+ couples dans l'archipel de Molène, 2+ couples sur l'île de Sein.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus*.

Les rassemblements postnuptiaux sont notés à partir de juillet : 75 le 28 juillet et 92 le 15 août à Trunvel/Tréogat (29), 15 le 10 août à la Roche Sèche/Erdeven (56), 25 le 25 à Vildé la Marine/Hirel (35), 10+ le 29 à la Quesmière/Hirel et 20 le 4 octobre à Trégueiller/Plounéour-Trez (29).

Une donnée intérieure concerne un juvénile présent le 4 septembre à l'étang du Val/Trélivan (22).

Après le 12 octobre, les mentions deviennent rares et concernent essentiellement des individus sur les futurs sites d'hivernage, on note toutefois 7 le 23 novembre au Ster/Plobannalec (29).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1	1	10	2	1	0	15

Les effectifs sont légèrement inférieurs à ceux de l'an passé (14 individus) et représentent 4% du total national.

Les sites d'hivernage sont les suivants :

- le Dossen/Santec (29) :	6
- la baie de Goulven (29) :	4
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	1
- la baie de Saint-Brieuc (22) :	1
- le baie de Douarnenez (29) :	1
- la baie d'Audierne (29) :	1
- Hoëdic (56) :	1

Les premiers sont de retour sur les sites de reproduction en mars.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Ille-et-Vilaine : R.A.S.

Côtes-d'Armor : l'espèce est présente au sillou du Talbert avec, au maximum, 10 individus le 11 avril.

Finistère-Nord : 3 couples sur les polders à Goulven & Tréflex, 1 femelle le 24 mai à la Digue/Kerlouan, 1 couple à Corn ar Garrek/Guissény.

Finistère-Sud : 1 couple à Kervijen/Plomodiern, 6++ couples en baie d'Audierne, 4 nids sur l'île aux Moutons/Fouesnant, 8 couples sur Saint Nicolas et ses dépendances et 1 sur le Loc'h dans l'archipel des Glénan/Fouesnant.

Morbihan : 1 couple à Lumiarrett/Groix, 1 couple aux Chats/Groix, 5 ou 6 couples aux Grands Sables/Groix, 2 couples à Kersahu/Gâvres, 4 couples dans les dunes de Plouhinec, 7 couples à Kerminihy/Erdeven, 1 couple à Kerouriec/Erdeven, 1 couple à Susicinio/Sarzeau, 3 individus le 17 avril à Men ar Mor/Pénestin, 2-4 couples à Hoëdic.

Loire-Atlantique : R.A.S.

GRAVELOT DE LESCHENAULT *Charadrius leschenaultii*.

1 adulte en plumage internuptial stationne du 7 septembre au 9 mars à Hirel (35), il s'agit de la 6^e donnée française et de la 1^{re} bretonne. Cet individu est attribué à la sous-espèce *C. l. crassirostris*.

PLUVIER GUIGNARD *Charadrius morinellus*.

L'année a été faste puisque c'est un minimum de 23 individus qui ont transité par la région entre le 13 août et le 28 septembre en deux vagues, la plus modeste lors de la deuxième quinzaine d'août et la plus importante lors de la deuxième quinzaine de septembre. Si ces deux vagues sont assez classiquement retenues pour illustrer le passage des adultes puis celui des juvéniles, il est frappant de constater la très faible occurrence des adultes dans les observations bretonnes, 1 entre le 20 et le 26 septembre à la Torche/Plomeur (29), même si l'âge de nombreux oiseaux n'a pas été déterminé.

Seules 4 localités ont été visitées :

- Ouessant (29), avec au moins 6 individus entre le 21 août et le 22 septembre et un maximum de 4 le 19 septembre.
- Trielen/archipel de Molène (29) avec 1 le 23 septembre.
- la baie d'Audierne (29) avec au moins 15 individus entre le 13 août et le 28 septembre, maximum 6 les 28 août, 20 et 21 septembre à la Torche.
- Kerminihy/Erdeven (56) avec 1 le 15 septembre (peut être aussi le 1^{er} septembre).

Il n'y a aucune donnée printanière.

PLUVIER BRONZE *Pluvialis dominicana*.

1 jeune stationne à Ouessant (29) du 2 au 9 octobre.

PLUVIER DORE *Pluvialis apricaria*.

Le passage, qui débute le 13 août avec 8 individus en baie de Goulven (29), reste faible jusqu'au 5 septembre, 29 à la Torche/Plomeur (29). Il faut attendre la mi-octobre pour que les arrivées se multiplient : 200 le 17 à Kervihan/Pluméliau (56), 140 le 19 à l'étang de Careil/Iffendic (35), 1 650 le 20 à Goulven (29), 400 le 28 à Trunvel/Tréogat (29), 750 le 30 près des éoliennes de Plouarzel (29),...

Après la mi-novembre, l'espèce devient plus présente : 5 000 le 23 à Goulven, 800 le 25 aux carrières de Pleugriffet (56), 700 le 27 au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35).

En décembre, les hivernants semblent en place partout, maxima : 5 200 le 15 à Goulven, 1 770 à la Cantache.

Au mois de janvier 2003, les effectifs, très partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
60	1 605	5 719	1 567	1 783	1 311	12 052+

Les effectifs recensés, essentiellement sur le littoral, sont en baisse par rapport à l'année précédente (22 025+ individus), mais les manques de prospection sont énormes.

Le site majeur est constitué par les baies de Goulven et du Kernic/Plounévez-Lochrist (29) qui hébergent 46% du total (5 580 individus).

On note encore 4 500 oiseaux au Kernic le 14 février avant que les effectifs ne fondent : 300 le 23 février à Linès/Gâvres (56), 141 le 22 mars en rivière de Pont-l'Abbé (29), 80 le 24 à Sainte Barbe/Plouharnel (56).

Des observations d'isolés sont rapportées en avril (1), mai (1) et juin (3).

PLUVIER ARGENTE *Pluvialis squatarola*.

Le passage, commencé à la fin de la période précédente, prend de l'ampleur en août : 350 le 13 à Goulven (29), 300 le 24 à Hirel (35). Les effectifs restent élevés par la suite, sans tendance particulière, faute de suivis. Les maxima sont les suivants : 500 le 8 septembre et 600 le 7 octobre à Hirel, 738 le 30 novembre dans la Petite Mer de Gâvres (56).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 582	1 406	1 625	967	3 495	496	11 578

Les effectifs sont stables par rapport à ceux de l'année précédente (11 976 individus), notamment sur le plan de la répartition géographique. La Bretagne accueille 47% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	3 400
- le golfe du Morbihan (56) :	2 435
- Paimpol et les estuaires du Jaudy & du Trieux (22) :	832
- la rade de Lorient (56) :	677
- les baies de Goulven & Kernic (29) :	466
- la presqu'île de Guérande (44) :	457
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	450

La Petite Mer de Gâvres accueille 720 individus le 15 février puis 700 le 23. Les effectifs diminuent en mars : 350 le 5 à la pointe Er Hourel/Locmariaquer (56), 350 le 15 à Goulven. En avril, quelques beaux stationnements sont relevés à Goulven avec 300 les 13 et 26.

Des petits groupes sont ensuite notée en mai et juin, 60 le 17 mai puis 60 le 31 à l'étang de Kermor/Île-Tudy (29), 99 le 5 juin puis 18 le 16 à Goulven.

VANNEAU HUPPE *Vanellus vanellus*.

Les mouvements de dispersion ont commencé dès juin mais quelques belles concentrations sont déjà relevées en juillet : 150 le 22 au Bas Germigné/Ercé-en-Lamée (35), 110 le 28 à l'étang de Careil/Iffendic (35).

Les effectifs progressent en août : 220 le 3 à l'étang du Pont/Kerlouan (29), 200 le 13 à l'étang de Paintourteau/Erbrée (35), 1 000 le 19 à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35). En septembre, la progression continue : 2 500 le 29 au Sel-de-Bretagne (35). Il faut ensuite attendre la fin novembre pour que les concentrations deviennent plus importantes : 2 500 le 24 à Plélan-le-Grand (35), 3 300 le 25 aux carrières de Pleugriffet (56). En décembre, la plus grosse bande atteint 3 500 à 4 000 individus le 25 à la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35).

Au mois de janvier 2003, les effectifs, très partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 345	3 876	4 404	2 020	11 121	13 765	38 531+

Le résultat est en forte baisse par rapport à celui de l'année précédente (78 274+ individus), faute de recensements suffisamment exhaustifs et de vague de froid.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) : 4 345
- le littoral Sud-Loire (44) : 3 353
- le golfe du Morbihan (56) : 3 035

Les effectifs restent importants en février avec, notamment, 1 500 le 7 à Toulbeuz/Kersaint-Plabennec (29), 1 300 le 8 à l'étang de Careil/Iffendic (35), 3 000 le 14 dans l'anse du Kernic/Plounévez-Lochrist (29) et 1 300 le 26 à Noyal (22). La dernière bande ne concerne plus que 55 individus le 22 mars dans le marais de Sougéal (35).

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Les premières parades sont notées le 9 février à Kerminihy/Erdeven (56).

Ille-et-Vilaine : des nids sont découverts dans le marais de Dol, à Feins et à Langon.

Côtes-d'Armor : R.A.S.

Finistère : 1+ aux Palujous/Cléder, 5-6 couples en baie de Goulven, 3 à Kerlouan & Plounéour-Trez, 1 au Vougot/Guissény, 21-23+ en baie d'Audierne.

Morbihan : 2 couples à Groix, 1 à Locmiquélic, 1 à Merlevenez, 1 à Riantec, 11+ à Plouhinec, 3 à Locoal-Mendon, 15+ à Erdeven, 5-6 à Plouharnel, 1 à Séné, 1 à Sarzeau.

Loire-Atlantique : 60-63 couples à Grand-Lieu et reproduction en Brière.

Les premiers regroupements postnuptiaux sont notés en juin : 24 le 7 à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29), 75 le 16 à Goulven (29), 50 le 21 à l'étang du Pont/Kerlouan (29),...

BECASSEAU MAUBECHE *Calidris canutus*.

Le premier est noté le 9 août à Falguérec/Séné (56). Le passage est ensuite faible jusqu'au début septembre : 57 le 4 à Trezmalaouen/Kerlaz (29), 400 le 5 à la Cage/Languieux (22), ...

Les effectifs n'évoluent guère avant le début décembre, 500 le 7 octobre à la Quesmière/Hirel (35) et 425 le 2 novembre à la Cage, mais 2 750 le 1^{er} décembre sur ce dernier site. Le plein semble fait en décembre sur les principaux sites, 800 le 16 à Saint-Efflam/Plestin-les-Grèves (22).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 650	4 138	185	180	420	47	8 620

Les effectifs sont en léger déclin par rapport à l'année précédente (9 384 individus), la Bretagne accueille 28% du total français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	3 650
- la baie de Saint-Brieuc-Yffiniac (22) :	3 000
- la baie de Saint Efflam (22) :	690

Les effectifs restent élevés en février, 3 100 en baie de Saint-Brieuc et 650 à Saint Efflam, et mars, 2 428 en baie de Saint-Brieuc, avant de fondre début avril : 200 le 7 et 100 le 14 toujours en baie de Saint-Brieuc.

Le passage de fin avril début mai est à peine remarqué, maximum 60 le 26 avril à Goulven (29), site où 37 sont encore le 5 juin et 10 le 28.

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba*.

Le passage est fort d'emblée en juillet : 300 le 20 puis 500 le 27 à Er Léarc'h/Saint-Pabu (29), 190 le 23 à Bout de Ville/Langueux (22), 280 adultes pour l'essentiel la 31 à Porz ar Viliec/Locquirec (29).

Les données sont peu nombreuses en août, maximum 250 en baie de Saint-Brieuc (22) et en septembre, maximum 320 toujours en baie de Saint-Brieuc.

Un nouveau pic est enregistré en octobre, avec en particulier 750 le 6 à Tréompan/Ploudalmézeau (29) et 380 le 28 à Porz ar Viliec. On note 1 le 3 octobre au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
320	1 014	3 631	1 982	1 620	356	8 931

Les effectifs légèrement supérieurs à ceux de l'an passé (8 350 individus), la Bretagne accueille 47% des individus présents en France en janvier.

Les principaux sites sont :

- Goulven & le Kernic (29) :	1 137
- la baie de Quiberon (56) :	1 076
- Guissény (29) :	900
- la baie de Douarnenez (29) :	784
- la baie d'Audierne (29) :	770
- la baie de Lannion (22) :	675
- le littoral de Sibiril à Plouescat (29) :	592
- le littoral de Roscoff et Santec (29) :	500

La dernière grosse concentration est relevée le 19 avril à Corn ar Garrek/Guissény (29) avec 600 individus.

Les effectifs fondent ensuite même si le maximum de mai est de 225 unités en baie de Saint-Brieuc (22) et que 139 sont le 25 mai à Kermor/Île-Tudy (29).

Les six données de juin sont circonscrites aux îles en dehors des 52 de Plouhinec (56) le 4.

BECASSEAU MINUTE *Calidris minutus*.

Le passage postnuptial est noté du 21 juillet au 29 octobre. A l'inverse de celui de l'année précédente, il est très modeste, maxima : 9 le 2 août à Falguérec/Séné (56), 12 le 18 à la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35), 8 le 20 septembre puis 9 le 29 à Trunvel/Tréogat (29), 7 le 29 à la Cantache. Une donnée étonnante concerne 1 individu le 2 décembre à l'étang du Cranic/Brec'h (56).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
20	0	6	0	4	4	34

Les effectifs recensés sont nettement en baisse (88 individus en 2002), la Bretagne n'accueille que 3% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	20
- la baie du Kernic (29) :	5
- le golfe du Morbihan (56) :	4
- la presqu'île guérandaise (44) :	4

1 le 12 mars à la pointe Er Hourel/Locmariaquer (56).

En juin, on note 1 adulte le 1^{er} à Trunvel et 5 le 16 à Grand-Lieu (44).

1 en plumage nuptial inaugure le passage de retour le 15 juillet au Lenn/Damgan (56).

BECASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*.

4 individus seulement à l'automne : 1 adulte le 19 août et 1 juvénile le lendemain à Grand-Lieu (44), 2 le 26 septembre à Moténo/Plouhinec (56).

5 ou 6 au printemps : 4 (!) le 4 mai au lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35), 1 adulte les 11 et 21 mai en Grande Brière (44).

BECASSEAU DE BONAPARTE *Calidris fuscicollis*.

1 adulte séjourne à Falguérec/Séné (56) du 9 au 13 août, 1 jeune passe le 6 novembre à Ouessant (29).

Au printemps, 1 oiseau présentant un plumage de 1^{er} été est observé le 1^{er} juin à Corsept (44).

BECASSEAU DE BAIRD *Calidris bairdii*.

3 juvéniles passent en automne : 1 le 22 septembre au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35), 1 du 22 septembre au 13 octobre à l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22) et 1 les 12 et 13 octobre à l'étang de Nézizélec/Plovan (29).

BECASSEAU TACHETE *Calidris melanotos*.

Le passage se déroule du 10 septembre au 27 octobre et concerne 9 individus dont seuls 3 ont été soumis au C.H.N. : 1 les 10 et 11 septembre au marais de la Folie/Antrain (35), 1 juvénile le 14 à Saint-Michel-Chef-Chef (44), 1 adulte le 16 au Curnic/Guissény (29), 1 juvénile le 17 à Trunvel/Tréogat (29), 1 juvénile du 23 septembre au 27 octobre à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 1 juvénile le 5 octobre au réservoir du Drennec/Commana (29), 1 juvénile le 6 à Ouessant, 1 juvénile le 25 dans l'estuaire du Quillimadec/Guissény.

BECASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*.

Le passage postnuptial est noté du 28 juillet au 23 novembre. Les adultes sont mentionnés entre le 14 août et le 11 septembre. Les mouvements sont moindres que ceux de l'an passé : 12 le 30 août à Bourienne/Langueux (22), 50 début septembre en baie du Mont-Saint-Michel (35), 10 les 1^{er} et 7 septembre à Pen Mané/Locmiquélic (56), 10 le 7 à la Grève/Guissény (29), 12 le 8 à Hirl (35), 26 le 22 à l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22), 12 le 5 octobre en baie de Goulven (29).

L'espèce devient plus rare après la mi-octobre, encore 6 le 20 octobre à Goulven ou 2 stationnent jusqu'au 11 novembre alors que le dernier est au Curnic/Guissény le 23 novembre.

Une donnée très étonnante concerne un individu, hivernant passé inaperçu ou migrateur hâtif, présent les 15 et 16 mars à Pen Mané.

Le passage pré-nuptial se résume à l'observation d'un individu (le même ?) entre le 15 et le 31 mai à l'étang de Kermor/Ile-Tudy (29)

BECASSEAU VIOLET *Calidris maritima*.

Les 4 premiers sont le 16 août à Ouessant (29) alors que 10 individus sont le 15 septembre à Sein (29).

Les arrivées sont sensibles en novembre : afflux à Ouessant au début du mois, 18 le 9 puis 26 le 23 à Corn ar Garrek/Guissény (29)...

Au mois de janvier 2003, les effectifs, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	12	44	72	51	92	295

Les totaux sont un peu supérieurs à ceux de l'année précédente (264 individus), mais les recensements sont très incomplets. La Bretagne accueille 59% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) :	47
- le sud du Pays Bigouden (29) :	46
- le secteur de Préfaïles (44) :	45
- le littoral de Guidel à Ploemeur (56) :	28
- Hoëdic (56) :	23

A Ouessant, les effectifs hivernaux culminent entre le début février et la fin mars, maximum 47. A Hoëdic, il y a 46 individus le 31 mars. Sur ce dernier site, les effectifs culminent à 52 individus le 14 avril.

Le passage pré-nuptial est ressenti de la fin avril à la fin mai à Ouessant, maximum 48 le 14 mai. A Sein, 76 oiseaux sont présents le 2 mai.

BECASSEAU VARIABLE *Calidris alpina*.

La migration postnuptiale a débuté lors de la première quinzaine de juillet et se poursuit sans afflux remarquable, signalons toutefois : 425 au maximum en juillet dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (22), 100 le 20 juillet puis 300 le 11 août à Kerynevet/Henvic (29), 1 019 au maximum en août dans la réserve naturelle de Saint-Brieuc, 800 le 16 août au Curnic/Guissény (29), 500 le 18 à Lez ar Mor/Goulven (29), 600 le 25 entre Le Vivier-sur-Mer et Cherrueix (35)

Après une pause relative les effectifs remontent à partir du 20 octobre : 2 850 le 20 octobre à Beauport/Paimpol (22), 1 472 le 31 à Linès/Gâvres (56), 1 650 le 11 novembre dans l'avant-port de Paimpol.

En décembre, les hivernants semblent être en place, on note 3 800 le 1^{er} dans l'anse d'Yffiniac (22).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
26 518	11 621	18 317	10 176	42 153	12 547	121 817

La baisse des effectifs se poursuit (132 950 individus en janvier 2002), la Bretagne accueille 38% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	21 360
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	21 000
- la presqu'île guérandaise (44) :	9 061
- la baie de Vilaine (56) :	8 255
- la rade de Lorient (56) :	6 626
- l'estuaire de la Penzé (29) :	6 500

Les hivernants disparaissent en mars alors que le passage prénuptial se déroule de la mi-avril à la mi-mai. Il y a quelques observations jusqu'au 7 juin alors que les premiers retours sont notés le 3 juillet avec 6 à l'étang de Kermor/Île-Tudy (29).

BECASSEAU A ECHASSES *Microplama himantopus*.

1 adulte les 10 et 12 août à Léhan/Treffiat (29).

BECASSEAU ROUSSET *Tryngites subruficollis*.

1 les 7 et 9 septembre à Kerminihy/Erdeven (56).

COMBATTANT VARIE *Philomachus pugnax*.

Le passage postnuptial, qui a débuté à la fin de la période précédente, se déroule pour l'essentiel jusqu'au début octobre, maximum 11 le 22 septembre au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35). Les effectifs sont en retrait par rapport à l'année précédente.

Par la suite l'espèce est principalement vue sur des sites d'hivernage contrôlés en janvier ou potentiels avec des effectifs parfois très substantiels comme à La Cantache où 55 sont notés les 12 et 14 décembre. Il est à noter que les hivernants de la baie d'Audierne (29) sont détectés à partir du 19 novembre.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	32	37	32	5	37	143

Les effectifs sont très supérieurs à ceux de l'année précédente (82 individus) et représentent 26% du total français, mais les hivernants de la Cantache manquent.

Les principaux sites sont :

- la baie de Goulven (29) :	37
- Yffiniac-Morieux (22) :	32
- la presqu'île guérandaise (44) :	26
- la baie d'Audierne (29) :	20
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	12

Après quelques données de février relatives à des hivernants, le passage ne débute qu'à partir de la mi-mars avant de prendre de l'ampleur à la fin de ce mois : 60 le 22 à Sougéal (35), 180 le 31 à Grand-Lieu (44). Les derniers migrants sont observés le 20 avril, mais bien des données manquent.

Reproduction (2003) :

L'événement de l'année est la découverte de 2 familles de 1 et 2 jeunes les 4 et 7 juillet sur des communes du lac de Grand-Lieu (44). Des parades et des accouplements avaient d'abord été détectés entre le 10 et le 20 mai. Il s'agit du seul cas de reproduction en France pour l'année 2003.

Le premier individu est vu en descente le 9 juillet dans la baie de l'Arguenon/Saint-Jacut-de-la-Mer (35).

BECASSINE SOURDE *Limnocryptes minimus*.

L'espèce est observée entre le 16 septembre et le 6 avril.

2 sont capturées les 5 et 10 octobre à Trunvel/Tréogat (29) alors que le passage est circonscrit entre le 16 septembre et le 2 novembre à Ouessant (29).

Un site situé sur la commune de Quimper (29) est suivi : 11 les 15 décembre et 5 janvier, 9 le 15 février.

17 individus sont dénombrés en janvier mais nous sommes très loin du compte !

La dernière est le 7 avril à Toéno/Trébeurden (22).

BECASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*.

La première est notée le 17 juillet en baie d'Audierne (29), il y a déjà deux données pour 10 individus sur ce site dès le 24.

En août et jusqu'à la mi-septembre, les effectifs restent modérés, maxima 13 le 25 août à Châtillon-en-Vendelais (35), 16 le 8 septembre à l'étang de Careil/Iffendic (35). Les choses changent assez vite ensuite : 31 à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29) et 36 à l'étang du Boulet/Feins (35) le 16 septembre, 63 le 25 au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35), 65 le 27 au Moulin Neuf, 150 le 3 octobre à Careil, ...

Au mois de janvier 2003, les effectifs, très partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	28	115	109	193	804	1 249

Le 25 janvier, 100 individus sont dénombrés en baie de Goulven (29). Les dernières bandes disparaissent fin mars, début avril.

L'espèce est ensuite contactée jusqu'au début mai : 1 individu le 1^{er} à Sein (29).

Reproduction (2003) :

En Loire-Atlantique, la reproduction est prouvée au lac de Grand-Lieu avec, en particulier, un nid contenant 3 oeufs le 10 juin, les effectifs totaux étant compris dans la fourchette de 2 à 4 couples pour ce grand site.

Deux données de début juillet sont troublantes, 4 le 7 à Donges (44) et 2 le 9 au Vénec/Brennilis (29), car nous sommes sur des secteurs de reproduction potentiels.

Par ailleurs, 1 est le 13 juillet à Kergalan/Plovan (29).

BECASSIN A LONG BEC *Limnodromus scolopaceus*.

2 jeunes individus sont longuement observés dans le Finistère à l'automne : 1 du 4 octobre au 1^{er} décembre dans le secteur du Curnic/Guissény et 1 du 1^{er} au 25 octobre en baie d'Audierne, sur les sites de l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern et de Nérizélec/Plovan.

BECASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*.

La première est le 9 octobre à Ouessant (29).

La majorité des données est recueillie entre la mi-octobre et la mi-décembre.

La dernière est le 18 mars à Kerblei/Locoal-Mendon (56).

Il n'y a aucun indice de reproduction.

BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa*.

Le passage postnuptial est entamé lors de la fin de la période précédente et s'amplifie d'emblée dans le golfe du Morbihan (56) : 120 le 21 juillet puis 154 le 13 août à Falguérec/Séné (56).

Après un creux relatif en septembre, les effectifs s'élèvent à nouveau à partir de la fin de ce mois : 100 le 30 au Bronzais/Pénestin (56), 121 le 12 octobre à Truscat/Sarzeau (56), 150 le 21 au Bronzais, 250 le 26 à Bénance/Sarzeau, 400 le 9 novembre au Duer/Sarzeau.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1 250	18	13	54	1 135	438	2 908

Les effectifs hivernaux sont en retrait (3 426 individus en 2002) et représentent 24% du total national.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 1 250
- le golfe du Morbihan (56) : 1 135
- la presqu'île guérandaise (44) : 379

La migration prénuptiale est notée de février à mai.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

1-2 couples en baie d'Audierne (29), avec installation le 20 mars, mais sans réussite. Il n'y a pas d'information en provenance de Loire-Atlantique.

Le lac de Grand-Lieu (44) est le témoin d'un mouvement remarquable en juin : 15 le 4, 480 le 10, 340 le 14, 25 le 17, dernier le 22.

Les premiers sont de retour à partir du 11 juillet.

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*.

Les mouvements sont sensibles dès juillet, 50 le 20 à Bout de Ville/Langueux (22) et 80 le 23 à Keryenevet/Henvic (29). En août et septembre, quelques belles bandes sont relevées : 150 le 8 août à Goulven (29), 100 le 15 à Hoëdic (56), 190 le 5 septembre à la Caze/Langueux (22), 350 le 21 à Goulven.

Dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (22), les effectifs culminent à 515 en novembre puis à 633 le 1^{er} décembre.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1 058	980	1 192	264	384	192	4 070

Les effectifs sont en forte augmentation par rapport à ceux de janvier 2002 (2 523 individus). La Bretagne concentre 33% des effectifs français. On remarque la prééminence des sites nordiques.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	1 050
- la baie de Saint-Brieuc (22) :	790
- les baies de Goulven & Kernic (29) :	748
- l'estuaire de la Penzé (29) :	290

Dans la réserve de la baie de Saint-Brieuc, les recensements mensuels donnent les maxima suivants : 535 en février, 550 en mars, 350 en avril, 130 en mai, 83 en juin.

Les estivants sont nombreux en baie de Goulven : 188 le 5 juin puis 150 le 28.

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*.

Le passage postnuptial a débuté début juillet et se poursuit jusqu'au début novembre mais il est maximal entre le 19 juillet et le 21 août, maxima 50-60 le 21 juillet au Gouarde/Nostang (56), 65 le 21 dans le Bras de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (35), 57 le 1^{er} août au Gouarde, 133 le 13 à Iniz er Mour/Sainte-Hélène (56).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	9	11+	3	1	0	24+

Les effectifs recensés sont un peu supérieurs à ceux de l'an passé (14+ individus) mais toujours incomplets. La Bretagne accueille 86% du total français.

Deux données recueillies hors recensement de janvier illustrent cette sous-estimation : 15 le 23 novembre sur l'Ildut/Lampaul-Plouarzel (29) et 17 le 13 février dans la baie de Sainte Anne/Trégastel (22). Il est vraisemblable également que l'espèce soit bien présente dans le secteur de Houat et d'Hoëdic (56).

Les principaux sites sont :

- la baie de Trégastel (22) :	7
- Ouessant (29) :	5+
- la baie de Morlaix (29) :	4
- la rade de Brest (29) :	2

Le passage prénuptial est noté du 13 avril au 18 mai et culmine fin avril début mai : 100 le 22 avril dans le port d'Etel (56), 138 le 3 mai à Beauport/Paimpol (22), 180 le 6 à Grand-Lieu (44). Des oiseaux sont observés en faible nombre tout au long du mois de juin avant que les mouvements de retour ne se mettent en place début juillet : ...22 le 15 à Damgan (56).

COURLIS CENDRE *Numenius arquata*.

Le passage a débuté en juin, les effectifs sont importants : 140 le 16 juillet puis 385 le 28 à Boutdeville/Langueux (22),...

L'analyse des maxima mensuels dénombrés dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (22) met en évidence une progression lente (401 en août, 430 en septembre, 435 en octobre, 571 en novembre), avant une décrue (540 en décembre, 385 en janvier). Par ailleurs, on note 338 le 7 septembre à l'Île-Tudy (29).

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 380	642	723	567	1 254	762	7 353

Les effectifs sont en légère progression à ceux de l'an passé (7 018 individus). La Bretagne accueille 37% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	3 250
- la baie de Vilaine (56) :	596
- la baie de Saint-Brieuc (22) :	385
- la presqu'île guérandaise (44) :	377
- le golfe du Morbihan (56) :	375
- l'estuaire de la Loire (44) :	315
- la baie de Morlaix (29) :	276

Les effectifs restent élevés jusqu'en avril en baie de Saint-Brieuc, 205 le 14 avril à Bout de Ville, beaucoup moins par la suite, maximum de 28 en mai sur ce même site. 1 albinos est présent le 2 février à Boderharff/Le Tour-du-Parc (56).

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Les données sont toutes originaires des Monts d'Arrée (29) et concernent les communes de Berrien (0-1 site), Botmeur (1 couple), Botsorhel (1 couple), Braspars (3 couples), Commana (0-1 site), La Feuillée (2-3 couples), Le Cloître-Saint-Thégonnec (2-4 couples), Plounéour-Ménez (3-6 couples) et Scrignac (3-4 couples). Le total de 15-24 sites occupés est partiel. Le premier contact est obtenu le 24 février à Botsorhel et Scrignac. Par ailleurs, la première famille est détectée très tôt, le 11 mai, et la dernière le 27 juin.

Les retours s'opèrent à partir de juin : 20 le 4 sur l'île Raguénès Meur/Bréhat (22), 40 le 16 puis 110 le 28 à Goulven (29), ... 180 le 12 juillet à Goulven...

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*.

Les mouvements sont entamés fin juin et durent jusqu'à la mi-octobre avec un maximum en août et septembre. A Falguérec/Séné (56), on note 16 le 1^{er} août, 40 le 3, 48 le 8, 20 le 18. A Goulven (29), il y a 25 individus le 18 août, 15 le 18, 30 le 28 septembre.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
5	0	24	7	25	5	66

Les effectifs sont stables par rapport à ceux de l'an passé (60 individus) et représentent 33% du total national. Toutefois, il est clair que ces chiffres constituent un minimum.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 24
- l'estuaire de la Penzé (29) : 9
- la baie de Goulven (29) : 8
- la baie de Morlaix (29) : 6

On note 32 le 26 février à Falguérec.

Des oiseaux sont observés en faible nombre jusqu'à la mi-avril, essentiellement sur les sites d'hivernage. Un seul individu est contacté, le 2 mai à Goulven (29), entre le 14 avril et le 15 juin, date à laquelle apparaissent les premiers individus à la descente.

On note déjà 4 le 6 juillet à Goulven.

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*.

Les mouvements ont débuté à la fin de la période précédente culminent en août : 141 le 25 juillet à Pen Mané/Locmiquélic (56), 170 le 4 août à Larmor Redon/Damgan (56), 200 le 17 à Bourienne/Langueux (22), 200 le 18 à Poul Halec/Morlaix (29), 200 le 31 à Goulven (29). Après un creux en septembre, on note encore 250 le 5 octobre à Goulven.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
69	263	1 043	530	649	112	2 725

Les effectifs sont un peu inférieurs à ceux de janvier 2002 (2 934 individus) et représentent 53% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Morlaix (29) : 321
- l'estuaire de la Penzé (29) : 268
- le golfe du Morbihan (56) : 250
- la rade de Brest (29) : 225
- la rivière de Pont-L'Abbé (29) : 195
- la baie de Goulven (29) : 190

Les hivernants disparaissent en mars, encore 10 le 23 à Poulconq/Le Conquet (29), et le passage prénuptial se déroule avec fort peu d'intensité d'avril à début mai.

Reproduction (2003) :

Il s'agit de données partielles.

Morbihan : 1 couple à Gâvres, 1 à Riantec, 2 à Sarzeau et 42-46 dans les marais de Séné.

Loire-Atlantique : 1+ couple dans les marais guérandais et 14-19 à Grand-Lieu.

Les retours sont notés dès la mi-juin : à Goulven on note 70 le 16 juin, 70 le 28, 115 le 6 juillet ; ailleurs, 50 le 4 juillet sur l'île Vierge/Pleubian (22), 40 le 15 à la Grande Roche/Saint-Jacut-de-la-Mer (22).

CHEVALIER A PATTES JAUNES *Tringa flavipes*.

1 oiseau est vu brièvement le 1^{er} octobre à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29).

CHEVALIER STAGNATILE *Tringa stagnatilis*.

2 oiseaux en août : 1 du 3 au 20 à Falguérec/Séné (56) et 1 le 25 à Saint-Michel-Chef-Chef (44).

CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*.

Le passage postnuptial a débuté le 13 juillet et prend rapidement de l'ampleur : 71 le 19 juillet au Roc'h Du/Crac'h (56) avant de culminer en août : 86 le 2 et 83 le 27 au Roc'h Du ; 151 le 8 puis 101 le 10, 125 le 22 et 148 le 23 à Falguérec/Séné (56). En septembre et octobre, les effectifs faiblissent quelque peu : 54 les 4 septembre et 17 octobre au Roc'h Du, 60 les 22 septembre et 5 octobre à Goulven (29).

A partir du début novembre, les mentions ne semblent guère concerner que de futurs hivernants.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	39	50	60	23	1	173

Les effectifs sont en hausse par rapport à ceux de l'an passé (145 individus) et concernent 87% du total français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Perros-Guirec (22) :	33
- les baies de Goulven & Kernic (29) :	31
- la rade de Brest (29) :	31
- la baie d'Audierne (29) :	26
- le golfe du Morbihan (56) :	13

Le départ des hivernants se confond avec le passage de printemps qui s'achève le 31 mai.

Les 4 premiers individus en descente sont notés dès le 21 juin à l'étang du Pont/Kerlouan (29) alors que 40 individus sont présents le 12 juillet à Goulven.

CHEVALIER CULBLANC *Tringa ochropus*.

Le passage a débuté en juin et connaît un maximum en juillet et août : 13 les 22 et 23 juillet au Duer/Sarzeau (56) ; 20 le 2 août, 23 le 3, 21 les 10 et 11 à Falguérec/Séné (56).

66 individus transitent par la baie d'Audierne (29) entre le 14 juillet et le 26 septembre.

Les mouvements sont en retrait en septembre et surtout en octobre, mois à partir duquel les hivernants semblent commencer à s'installer.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3	2	6	3	2	32	48

Les effectifs diminuent fortement par rapport à janvier 2002 (94 individus) et restent très partiels.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) :	18
- la Loire aval (44) :	6

L'espèce reste présente jusqu'au début mai, dernier le 1^{er} à Ouessant (29), avec une donnée remarquable de 19 le 6 avril à Hoëdic (56).

Le premier est de retour le 27 juin à Chantoiseau/Saint-Hélen (22).

CHEVALIER SYLVAIN *Tringa glareola*.

Le passage, abondant, se déroule entre le 10 juillet et le 3 octobre avec une intensité plus marquée en août, 4 le 9 août à Ouessant (29). 16 individus sont dénombrés en baie d'Audierne à cette occasion.

Le passage printanier passe inaperçu.

Le premier est de retour à Nérizélec/Plovan (29) le 9 juillet.

CHEVALIER GUIGNETTE *Actitis hypoleucos*.

Le passage, entamé dès la fin de la période précédente, culmine en juillet et août : 17 le 24 juillet à Pen Mané/Locmiquélic (56), 25 les 4 et 25 août à Pénerf/Damgan (56), 18 le 19 à Paintourteau/Erbrée (35), 19 le 23 à la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35).

Passé la fin octobre, le passage devient faible et la plupart des mentions semblent concerner des candidats à l'hivernage, toujours assez difficile à mettre en évidence pour cette espèce discrète à la mauvaise saison.

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
16	17	50	33	14	64	194

Les effectifs sont supérieurs à ceux de l'année précédente (132 individus) et représentent 78% du total français, comme l'an passé. Néanmoins, l'ensemble reste toujours très partiel.

Les principaux sites sont :

- le Sud-Loire (44) :	51
- l'estuaire de la Penzé (29) :	29
- la rade de Brest (29) :	22
- les Abers (29) :	17

L'espèce est bien observée sur ses sites d'hivernage jusqu'à la mi-mars avant que ne se commencent les mouvements de remontée dès le début avril. Le passage n'est pas spectaculaire et s'éteint à peu près vers la mi-mai, maximum 6 le 13 avril à Lessard/La Vicomté-sur-Rance (22).

Il n'y a aucune preuve de reproduction malgré le cantonnement, avec parades, de 2 individus en juin sur les bords de l'Ognon près du lac de Grand-Lieu (44).

Les premiers retours sont enregistrés le 3 juillet et s'intensifient rapidement.

TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres*.

Les mouvements sont sensibles dès le début de la période : 50 le 26 juillet au Lenn/Damgan (56), 100 le 3 août à Locquéholé (29), 125 le 4 à l'île Besnard/Saint-Coulomb (35), ...

Les effectifs gonflent à partir de la fin septembre : 267 le 28 septembre à Beauport/Paimpol (22), 300 le 6 octobre au Curnic/Guissény (29), ...

Au mois de janvier 2003, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
468	885	1 732	1 108	1 056	1 753	7 024

Les effectifs sont stables par rapport à ceux de janvier 2002 (6 949 individus), ils représentent 60% du total français, mais cette espèce est sans doute plus abondante.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) :	1 693
- la baie d'Audierne (29) :	518
- les baies de Goulven & Kernic (29) :	506
- Paimpol-Jaudy-Trieux (44) :	379
- la rade de Brest (29) :	373
- le Hâvre de Rothéneuf (35) :	362
- l'estuaire de la Penzé (29) :	360
- la baie de Quiberon (56) :	360
- les Abers (29) :	350

La fin d'hivernage est difficile à détecter, on note par exemple 240 le 16 mars à Cruckin/Paimpol (22) et 100 le 3 avril à Hoëdic (56), mais le passage est perceptible de mi-avril à mi-mai, maxima 400 le 22 avril à La Joie/Penmarc'h (29) et 418 le 2 mai sur l'île de Sein (29).

L'espèce estive sur de nombreux sites, parfois en abondance comme au Loc'h/archipel des Glénan où 60 sont présents le 9 juin.

L'espèce réapparaît à Ouessant (29) le 1^{er} juillet.

PHALAROPE A BEC ETROIT *Phalaropus fulicarius*.

3 individus sont détectés en 2002 : 1 le 8 août dans les marais de Séné (56), 1 1^{er} hiver les 26 et 27 octobre dans le port de Douarnenez (29) et 1 les 27 octobre et 12 novembre à l'étang de Marville/Saint-Malo (35).

PHALAROPE A BEC LARGE *Phalaropus lobatus*.

Le passage automnal se déroule entre le 2 septembre et le 3 novembre avec des effectifs bien en retrait par rapport à ceux de l'an passé, maxima 10 les 20 et 23 octobre à Ouessant (29). Les observations sont réalisées exclusivement à Ouessant et Brignogan-Plage (29).

Une seule mention hivernale : 1 le 28 décembre à Port Morvan/Planguenoual (22).

Jean-Noël BALLOT
11 rue de Prat Podic
29 000 Brest

Frantz BARRAULT
3, rue de Brest
29 800 Landerneau

Erwan COZIC
Mengleux
29460 Logonna-Daoulas

Jacques MAOUT
16 rue du Croissant
29 600 Morlaix



L'AVIFAUNE FORESTIERE BRETONNE

Enquête de Terrain 1999 - 2005

Premier Bilan



Par Jacques GAROCHE & Marc JAMET

0115

INTRODUCTION

Le Groupe Ornithologique Breton (G. O. B.) a organisé une enquête sur l'avifaune forestière entre les années 1999 et 2005. Les premiers résultats, sous forme de synthèses, ont été publiés (GAROCHE & JAMET, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2008) et devront être consultés pour de plus amples renseignements.

La présente note a pour but de présenter de manière succincte un premier bilan de ce travail de terrain.

Cette première enquête spécifique aux massifs forestiers bretons avait pour but essentiel de fournir des éléments probants concernant la **diversité** de l'avifaune forestière et la **représentativité** de chaque espèce au sein de cette diversité. Elle avait également pour ambition de favoriser la rencontre des ornithologues bretons au sein de milieux généralement peu prospectés.

METHODOLOGIE

Méthode générale

- Indice de présence par point d'écoute/observation
- Distribution des points d'écoute/observation à partir du quadrillage U.T.M. (10 km x 10 km)

Catégorie	Surface en hectares	QUADRILLAGE DE BASE (multiple du quadrillage 10 x 10)	Distribution des points
0	0 – 100	250m x 250m	1 pt. sur 2 pt. en quinconce
1	100 – 500	500m x 500m	1 pt. sur 2 pt. en quinconce
2	500 – 2000	1000m x 1000m	tous les points
3	2000 – 5000	1000m x 1000m	1 pt. sur 2 pt. en quinconce
4	> 5000	1000m x 1000m	non défini

Périodes d'intervention

3 passages annuels

- 15 février >> fin mars
- début mai >> mi-juin
- mi-novembre >> fin décembre

Méthode de terrain

- Equipe de 2 observateurs
- Durée d'écoute/observation par point : 10 minutes
- A l'exception d'espèces marginales pas d'indice de présence entre 2 points d'écoute/observation
- Nombre de points par matinée et par équipe : 5 à 6 (8 pour les petits massifs forestiers)

Années concernées

- 1999 : Test d'optimisation de la méthode sur 2 massifs (Lanouée et Cranou)
- 2000 – 2004 : Enquête programmée
- 2005 : Enquête complémentaire (massif de Lanvaux)

Départements concernés (Fig. 1)

- Cotes d'Armor :
- Finistère
- Morbihan
- Ille-et-Vilaine

Nombre de massifs forestiers prospectés : 48 (Tab. I)

Nombre de points prospectés : 706 (Tab. I)

Nombre d'observateurs (trices) : 174 (Tab. II)

Présentation des premiers résultats

- **La diversité**
 - Liste exhaustive des espèces contactées par massif forestier
 - Nombre d'espèces contactées par massif forestier
 - Nombre d'espèces contactées par point d'écoute/observation et par année
 - Nombre d'espèces contactées selon les mois de prospection et par massif forestier
 - Les fréquences de contact par point d'observation/écoute pour les espèces les plus contactées
 - Les espèces les plus contactées
 - Les espèces remarquables
- **La représentativité**
 - Générale pour chaque massif avec classement en 4 catégories (C1-C2-C3 et HP)

Les différentes valeurs prises en compte pour effectuer le classement des trois catégories d'espèces considérées dans la diversité ont fait l'objet d'une première approche arbitraire qui pourra être ultérieurement reconsidérée.

Catégorie 1 : espèces ayant obtenu 4% ou plus de l'ensemble des contacts

Catégorie 2 : espèces ayant obtenu plus de 1,5% et moins de 4% de l'ensemble des contacts

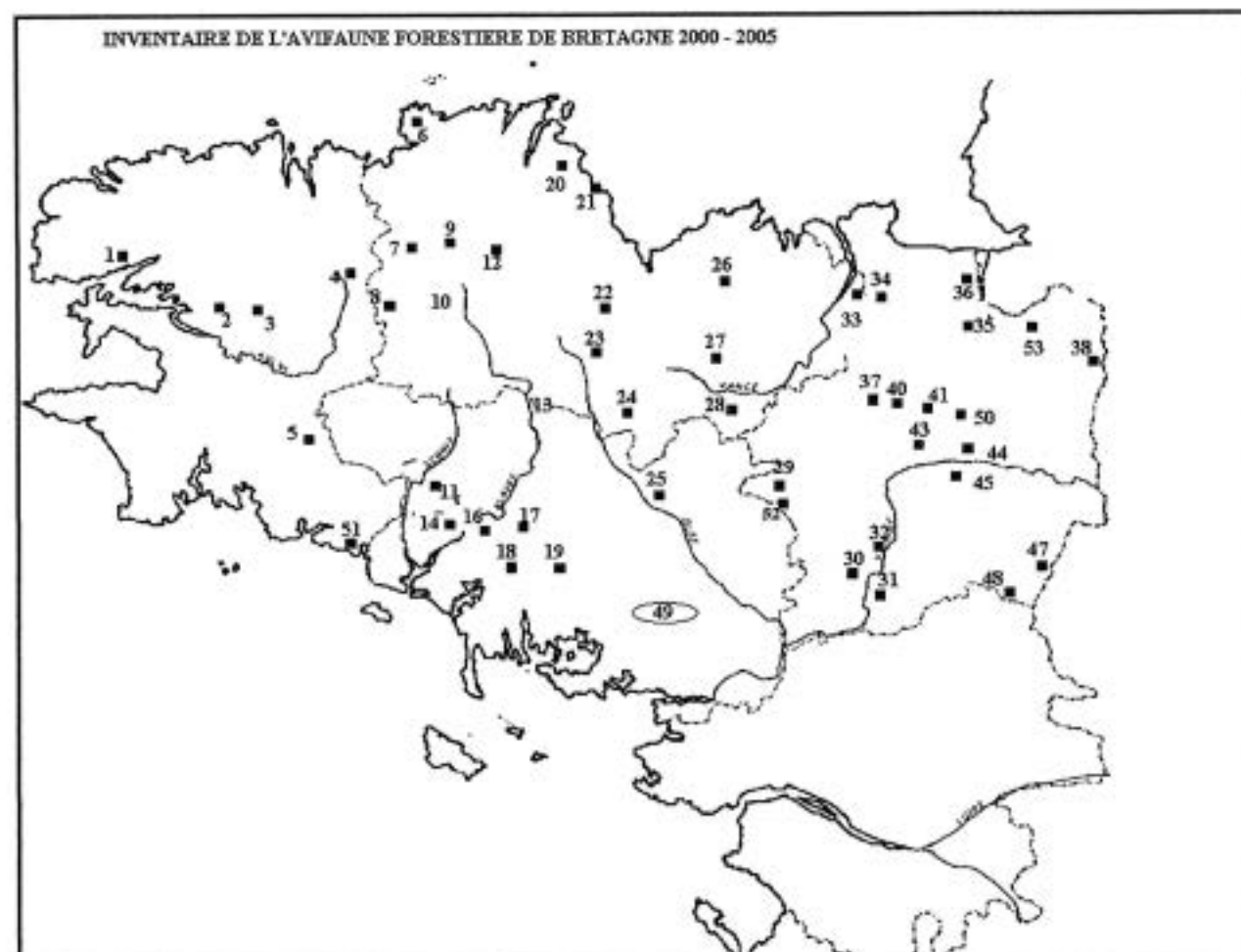
Catégorie 3 : espèces ayant obtenu 1,5% et moins de l'ensemble des contacts

***Nota :** la représentativité des espèces de la catégorie C1 pour chaque prospection et pour chaque massif forestier a été présentée dans les cinq synthèses annuelles.*

Remarque

Il convient de considérer que les résultats présentés sont avant tout le reflet de nos diverses prospections, de la méthode employée pour les obtenir et de celle pour les présenter. Les éléments obtenus tendent à illustrer une réalité à un moment donné mais seulement à la mesure de nos possibilités. Les observateurs n'ont pas tous les mêmes aptitudes, les différentes espèces ne se manifestent pas de la même manière selon les différentes époques de l'année et les conditions météorologiques ne sont pas sans intervenir sur les activités des oiseaux. D'autre part aucun élément quantitatif n'a été recueilli pour les espèces les plus courantes. La méthode employée ne pouvait qu'être un compromis mais elle présente l'énorme avantage d'être simple, accessible au plus grand nombre et reproductible. A terme elle doit permettre de détecter d'éventuelles fluctuations de populations.

FIG. 1.- CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE.



MASSIFS	N°	MASSIFS	N°	MASSIFS	N°
ARAIZE	48	DUAULT	10	LORGES	22
BARON	30	FLORANGES	18	LOUDEAC	24
BEFFOU	7	FOUGERES	38	MESNIL	34
BOEUVRE	31	FREAU	8	MOLIERE	32
BOISGELIN	20	GATINES	53	NIVOT	3
BOQUEN	27	GERVIS	45	PAIMPONT	29
CAMORS	17	HUELGOAT	4	PERCHE	23
CARNOËT	51	LA HARDOUINAIS	28	PLESSIX	52
CASCADEC	5	LA HUNAUDAYE	26	PLEUMEUR-BODOU	6
CHEVRE	44	LANDAL	36	PONTCALECK	11
CHINSEVE	40	LANDERNEAU	1	QUELENNEC	16
COAT AN HOZ	9	LANOUEE	25	QUENECAN	13
COAT-LIOU	12	LANVAUX	49	RENNES	43
COETQUEN	33	LANVAUX	19	SAINT-AUBIN DU CORMIER	41
CRANE	37	LIFFRE	50	TREMELIN	14
CRANOU	2	LEZANDRE	21	VILLE CARTIER	35

TAB. I.- MASSIFS FORESTIERS PROSPECTES.

MASSIFS FORESTIERS		ANNEE	DPT.	SURFACE	NOMBRE	Remarques
		Prospection		hectares	Points	
LANOUEE		1999	56	4000	41	Test préliminaire
CRANOU		1999	29	603	8	Test préliminaire
BOISGELIN	1	2000	22	60	8	Enquête de terrain
CASCADEC	2	2000	29	500	5	Enquête de terrain
COAT AN HOZ	3	2000	22	900	9	Enquête de terrain
CRANE	4	2000	35	200	6	Enquête de terrain
CRANOU	5	2000	29	603	16	Enquête de terrain
LA HUNAUDAYE	6	2000	22	2000	12	Enquête de terrain
LANOUEE	7	2000	56	4000	20	Enquête de terrain
MOLIERE	8	2000	35	150	6	Enquête de terrain
PONTCALECK	9	2000	56	1200	10	Enquête de terrain
RENNES	10	2000	35	2946	17	Enquête de terrain
VILLE CARTIER	11	2000	35	1000	11	Enquête de terrain
BARON	12	2001	35	200	7	Enquête de terrain
BOEUVRE	13	2001	35	120	5	Enquête de terrain
CAMORS	14	2001	35	1200	9	Enquête de terrain
FLORANGES	15	2001	56	1000	9	Enquête de terrain
FREAU	16	2001	22 & 29	700	8	Enquête de terrain
HUELGOAT	17	2001	29	1200	14	Enquête de terrain
LA HARDOUINAIS	18	2001	22	800	22	Enquête de terrain
LANVAUX	19	2001	56	250	6	Enquête de terrain
LIZANDRE	20	2001	22	100	5	Enquête de terrain
SAINT-AUBIN DU CORMIER	21	2001	35	450	21	Enquête de terrain
ARAIZE	22	2002	35	1000	14	Enquête de terrain
COAT-LIOU	23	2002	22	400	10	Enquête de terrain
DUAULT	24	2002	22	600	10	Enquête de terrain
LANDAL	25	2002	35	100	8	Enquête de terrain
LIFPRE	26	2002	35	1000	15	Enquête de terrain
LOUDEAC	27	2002	22	2700	17	Enquête de terrain
NIVOT	28	2002	29	200	12	Enquête de terrain
PLESSIX	29	2002	35	40	6	Enquête de terrain
PLEUMEUR-BODOU	30	2002	22	300	10	Enquête de terrain
QUENECAN	31	2002	56 & 22	5000	25	Enquête de terrain
TREMELIN	32	2002	56	800	12	Enquête de terrain
CARNOËT	33	2003	29	700	10	Enquête de terrain
CHEVRE	34	2003	35	800	23	Enquête de terrain
CHINSEVE	35	2003	35	70	20	Enquête de terrain
FOUGERES	36	2003	35	1000	18	Enquête de terrain
GATINES	37	2003	35	172	7	Enquête de terrain
GERVIS	38	2003	35	60	11	Enquête de terrain
LORGES	39	2003	22	2070	16	Enquête de terrain
PERCHE	40	2003	22	500	10	Enquête de terrain
QUELENNEC	41	2003	56	200	7	Enquête de terrain
BEFFOU	42	2004	22	600	9	Enquête de terrain
BOQUEN	43	2004	22	1200	12	Enquête de terrain
COETQUEN	44	2004	22 & 35	558	9	Enquête de terrain
LANDERNEAU	45	2004	29	250	9	Enquête de terrain
MESNIL	46	2004	35	530	9	Enquête de terrain
PAIMPONT	47	2004	35 & 56	8000	39	Enquête de terrain
LANVAUX	48	2005	56	18960	132	Enquête de terrain
TOTAUX	48			67389	706	

TAB. II.- LES 174 PARTICIPANTS (ES) (2004-2005).

ALEXANDRE D.-Y.	DEBEL A.	LALUN M.	NEDELLEC S.
ARTEL J.-P.	DEBEL R.	LE CARO F.	NOEL F.
AVRON M.	DELATOCHE A.-M.	LE CORNULIER T.	ORDUREAU Y.
BAILLEUL P.	DELATOCHE P.	LE CORRE G.	PALPANT M.
BALLOUARD J.-M.	DERIAN G.	LE COZ F.	PENDU A.
BARAULT F.	DEROUT N.	LE CUNUDER G.	PERON C.
BARBAZA A.-M.	DESREUX S.	LE DOZE A.	PERON V.
BARBOUE	DONNIO A.	LE DU P.	PETIT J.
BARRAULT F.	DUMAS F.	LE GAL A.	PHILIPPEAU R.
BAUJARD A.	DUMAS M.	LE GAL M.-P.	PHILIPPON P.
BECHET P.	DUMAS P.	LE GUEN C.	PICHOT C.
BELLIER A.	DURIEZ C.	LE GUENNEC Y.	PLESTAN M.
BERTHELOT P.	FEVRIER Y.	LE HUITOUZE S.	POULOUIN E.
BESSE B.	FLOCH A.	LE MAITRE M.	PULCE P.
BEUGET A.	FOUCHET J.	LE MAO D.	QUELENNEC M.
BIDEAU C.	GAMAND R.	LE MILLIER M.	QUELENNEC T.
BODIN P.	GANNE O.	LE MOUEL A.	QUITVIGER O.
BOURDON P.	GAROCHE J.	LE NEVE A.	RANCE B.
BOURGAULT Y.	GAUTIER P.	LE PORT B.	RAOUL J.-M.
BOZEX G.	GAUTIER S.	LE PROVOST M.	RENAN M.
BRIAND P.	GIBON J.-P.	LE THEPAULT C.	RIOU M.
BROSSE X.	GOHIER L.	LECLERC O.	ROBIC J.-F.
CAMBERLEIN G.	GORIN M.-F.	LECOQ V.	ROSE M.
CARCREFF D.	GREBOVAL R.	LEMAITRE-AVRON C.	ROZEX X.
CARO F.	GUEGAN P.	LEMONNIER F.	SIMONT V.
CHABOT E.	GUEGUEN S.	LEMONNIER J.-L.	SIORAT F.
CHAMPION M.	GUIDOU F.	LEMOUEL A.	SOHIER A.
CHANONY P.	GUIGUEN S.	LEON P.	SOURGET G.
CHAPON P.	GUILLEMOT F.	LESNE L.	STEVENS G.
CHATEIGNIER L.	GUINIER S.	LIERON V.	TEIGNIER L.
CHATELET J.-F.	GUYONNET B.	LOISEL P.	THOMAS H.
CHEVANCE M.	HAMET L.	LUMEAU P.	TILLY J.
CLEMENCE P.	HARDY M.	MACOUT G.	TREBAOL D.
CORBIERE J.	HENRY S.	MACOUT J.	TRIGODET S.
CORDIER E.	HOLDEN R.	MASSON J.	UGUEN R.
CORLOU P.	ILIOU B.	MAUGUIN P.	URIEN X.
CORNEC G.	JAMET M.	MAUVIEUX S.	URVOAZ F.
CORRE F.	JEAN A.	MELEC D.	VAULEON A.
COSTIOU D.	JEANNEAU B.	MERLE Y.	VERQUIER M.
COUESSUREL Y.	JOUANNIC G.	MEURET J.-P.	VOUADEC C.
COULOMB C.	KERNINON Y.	MICHELET	VOUADEC D.
COULOMB Y.	LACHUER R.	MOREL R.	VOUADEC P.
CROCHET E.	LAINE L.	MORIN H.	
DE GESINCOURT A.	LAIZET G.	MOULIS S.	

RESULTATS

Sur la méthode

L'enquête préliminaire organisée en 1999 sur le massif de Lanvaux (56) et dans la forêt de Cranou (29) a permis de constater que les objectifs envisagés pouvaient être obtenus à partir d'un certain nombre de points prospectés et qu'il convenait donc d'optimiser le nombre de ces derniers en fonction de la surface des massifs forestiers.

Sur la diversité et la représentativité (Tab. III, IV & V)

Nombre d'espèces contactées sur les points prospectés

- 24 à 69 espèces et une moyenne de 42,6 espèces par massif forestier

Sur les points prospectés et hors protocole

- 29 à 71 espèces et une moyenne de 47,7 espèces par massif forestier

Nombre moyen d'espèces contactées selon les mois

- Mars : entre 2,20 et 15,80 espèces par massif forestier
- Mai : entre 8,86 et 17,00 espèces par massif forestier
- Décembre : entre 5,09 et 17,60 espèces par massif forestier

Nombre moyen d'espèces contactées par point prospecté selon les années :

- 2000 : 11,06
- 2001 : 11,39
- 2002 : 10,29
- 2003 : 10,12
- 2004 : 9,50
- 2005 : 11,74

Les espèces les plus contactées

Pinson des arbres
Troglydte mignon
Corneille noire
Rougegorge familier
Pigeon ramier
Merle noir
Grive musicienne
Fauvette à tête noire
Pouillot véloce
Roitelet huppé
Mésange bleue
Mésange charbonnière
Sittelle torchepot
Grimpereau des jardins
Pic épeiche

Les espèces remarquables

Autour des palombes
Pigeon colombin
Engoulevent d'Europe
Huppe fasciée
Pic cendré
Pic noir
Pic mar
Alouette lulu
Rougequeue à front blanc
Pouillot de Bonelli
Roitelet à triple bandeau
Gobemouche gris
Grimpereau des bois
Loriot d'Europe
Bec-croisé des sapins
Grosbec casse-noyaux

Les fréquences de contact pour les espèces les plus contactées (%)

	Mars	Mai	Déc.	Moy.
Pinson des arbres	89,52	88,39	78,41	85,49
Troglydte mignon	78,05	84,42	61,59	74,79
Corneille noire	77,05	72,95	64,20	71,46
Rougegorge familier	79,75	80,59	54,93	71,88
Pigeon ramier	67,85	84,70	55,94	69,60
Merle noir	63,17	85,13	55,22	67,94
Pouillot véloce	25,64	86,69	1,88	38,34

TAB. III.- DIVERSITE & REPRESENTATIVITE

[illegible]

Espèces	BOISCELIN	CASCADEC	COAT AN HOZ	CRANE	CRANOU	LA HUNDAIYE	LANOUË	MOLIERE	PONT CALLECK	RENNES	VILLE CARTIER	BARON	BOEUVRE	CAMORS	FLORNAGES	FREAU	HUELGOAT	LA HARDOUNAIS	LANVAUX	LIZANDRE	ST-AUBIN DU CORME	AKAIZE	COATLOU	DUAILL	LANDAL	LEFFRE	LOUDEAC	NIVOT	PLESSIX	PLEUMEUR BODOU	QUENECAN	TREMELIN	CARNOET	CHEVRE	CHINSEVE	FOUGERES	GATINES	GERVIS	LORCES	PERCHE	QUELENNEC	BEFFOU	BOQUEN	COET QUEN	LANDERNEAU	MESNIL	PIMPONT	LANVAUX		
Alouette lulu							3						HP				HP													HP					3							3			3	3				
Alouette des champs	3						HP	HP			3					2				2				HP							3	3		3	3		2				HP	3		HP	3		3			
Hirondelle rustique					HP		HP		2	3	3																	3						3	3								HP	HP		3		2		
Pipit des arbres						3	3			2	3	3				2	3	3	3		3		3	3			3						3	3										HP	HP		3		2	
Pipit farouxe	2						HP		HP	3		3	HP				3	3	2					3				3	HP					3	HP		2		3			HP	HP		3		3			
Bergeronnette des ruisseaux	HP	HP	HP		3				3	3							HP				3		3	HP		3	3			3	HP			HP								HP	HP	3	3	HP	3			
Bergeronnette grise						HP	3		3	3	1		3	HP	3			3			3		3	3		HP	3		3		3	3		HP	2	3			HP				2	3		3	3			
Troglodyte migran.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2		1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Accenteur mouche	1	2	3	2	2	3	2	2	2	2	1		2	2	2	3	1	2	2	2	1	3		3	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Rougegorge familier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Rousignol philomèle																																																		
Rougequeue à front blanc											3																HP	3																				HP		
Rougequeue noir																																																		
Tanais pâtres					2		HP			3		3									3				HP									HP	3		3			HP			HP	HP			3		3	
Merle noir	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Grive litorale		3		2		3	3		HP	3		2	2			3	2	2	2	2	2		3	3	2	3	3	3	2		3				3				2	2			HP	3		3	3	3		
Grive musicienne	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Grive mauve	2	2	3		2	3	2	2	1	HP	2		2	2	1	1	2	2	2	2	HP		1	1	2	2	2	3	1	1	1	3	1		HP	3		3	3	HP	1		1	1	2	2	2	1	2	
Grive draine	2	2	3	1	2	3	2	2	1	2	2		1	2	1	1	2	2	2	1		2	3	1	2	2	1	1	2	3	2	1		2	2	3	3	2	2	2	2	1		2	2	1	3	2	2	
Locustelle tachetée																		HP																																
Hypolaïs polyglotte						HP	HP			2	3		3					HP	3							3	3										3						HP	3			3		3	
Fauvette babillarde																																				3														
Fauvette pitchou		HP	3				3			3		3	HP		3	3							3	HP							3																	3	3	
Fauvette grisette		3		3			3			3		3			3	3	3	3		3							3							3		3								HP			3	3		
Fauvette des jardins	3	3	2	3	2	HP	2		1	2	3		3	2	3	2	3	2	3	2	3		3	2	2	2	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Fauvette à tête noire	1	2	1		1	1	1	1	1	1		1	2	2	2	3	1	1	3	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Pouillot de Bonelli																				3																														
Pouillot siffleur					HP		3		HP	3	HP			3	HP	3		3	HP	3		3	2				3	3	3	2		HP			2	3		HP	3					3		2	3		3	
Pouillot véloce	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Pouillot fin			2		2	HP	3			3					3	1	3	3	3		3						3					3	HP			3	3			2	3		3			3	3	3		
Roitelet luppé	1	2	1	1	1	1	1	1	1	2		2	1	2	2	2	1	1		2	2		2	1	1	2	3	1	1	2	1	2	2		1	1	1	1	3	1	1	2		1	2	2	1	1	1	2
Roitelet triple bandeau	HP		3			HP	3	3	2			3	3	1	3						3						3	HP		3	3	3		HP	3	2		HP	3	3			HP	3		2		3		
Gohemouche gris		3	3	HP		HP	3											3				3														HP										3	3		HP	

Espèces	BOISGELIN	CASCADEC	COAT AN HOZ	CRANE	CRANOU	LA HUNDAVAYE	LANOUEE	MOLIERE	PONT CALLECK	RENNES	VILLE CARTIER		BARON	BORUVRE	CAMORS	FLORNAGES	FREAU	HUELGOAT	LA HARDOUNAIS	LANVAUX	LIZANDRE	ST-AUBIN DU CORMET		ARAIZE	COATLOU	DUALT	LANDAL	LIFFRE	LOCIDEAC	NIVOT	PLESSIX	PLEUMEUR BODOU	QUENECAN	TREMELIN		CARNOET	CHIEVE	CHENSEVE	FOUCERES	GATTINES	GERVIS	LORGES	PERCHE	QUELENNE C		HEFFOU	BOQUEN	CORT QUEN	LANDERNEAU	MESEIL	PIMPONT		LANVAUX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Mésange à longue queue	3	2	2	1	2	2	2	2	1	2	2		2	1	2	3	HP	3	2	2		1		3	2	2	2	1	3	1	1	2	3	2		3	2	2	2	2	3	2		3	3	2	2	2	2	2	2	2	2		2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Mésange nomette	HP	1	3	1	1	3	2	2	2	2	1			1	2	3	2	2	2	HP	2		2	2	3	2	2	2	2	2	2	3		3	2	3	2	HP	2	1	HP		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Mésange huppée		1	2	1	2	2	HP	1	2	2			1	1	2	1	2	2	2		2		2	1	1		2	2	2	3	2	1	3		2	2	2	2		1	HP		2	HP	3	2	2	1	2		2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Mésange noire		3	3		3	3			HP						3	3	HP	1	3		3		3	2				3	HP					3	3	3			3	3		HP	3			HP	3		HP	3		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Mésange bleue	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		2	1	1	1	1	1	1	1	2	1		1	1	1	1		1	2	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Mésange charbonnière	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1		2	2	1	1	2	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1		1	1	1	1	1	1	2	1		2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Sittelle torchepot	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1		2	1	1	2	2	1	2	2	2	1		1	1	1	1	1	1	1	2	1	3	1	2		2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

TAB. IV - RECAPITULATION DES RESULTATS

MASSIFS FORESTIERS	Dpt.	ANNEE	NOMBRE D'ESPECES CONTACTEES						Nombre moyen d'espèces contactées par points			
			C1	C2	C3	Total 1	HP	Total 2	Mars	Mai	Déc.	Moy.
BOISGELIN	22	2000	14	14	7	35	4	39	12,50	11,80	6,60	10,30
CASCADEC	29	2000	16	9	9	34	10	44	12,60	14,80	15,00	14,10
COAT AN HOZ	22	2000	13	13	14	40	2	42	10,50	17,00		12,00
CRANE	35	2000	19	11	7	37	2	39	9,30	12,50	10,80	10,80
CRANOU	29	2000	18	10	15	43	6	49	12,90	12,60	10,10	11,90
HUNAUDAYE	22	2000	17	5	15	37	11	48	11,00	11,70	6,10	9,60
LANOUEE	56	2000	16	16	19	51	12	63	11,80	13,90	5,50	10,40
MOLIERE	35	2000	17	10	9	36	4	40	10,60	11,80	8,50	10,30
PONTCALLECK	56	2000	20	11	14	45	7	52	12,50	12,70	9,20	11,40
RENNES	35	2000	14	20	21	55	7	62	11,80	12,10	7,40	10,40
VILLECARTIER	35	2000	15	19	18	52	3	55	15,00	12,90	8,20	12,00
BARON	35	2001	13	18	12	43	0	43	12,60	13,40	7,40	11,10
BOEUVRE	35	2001	18	8	19	45	8	53	15,80	9,20	10,80	11,90
CAMORS	56	2001	19	11	12	42	3	45	7,20	11,10	7,60	8,60
FLORANGES	56	2001	18	8	19	45	8	53	12,70	14,90	7,60	11,70
FREAU	22-29	2001	14	21	10	45	5	50	8,30	14,10	9,30	10,50
HUELGOAT	29	2001	16	12	17	45	2	47	10,40	14,20	11,00	9,60
LA HARDOUINAIS	22	2001	18	8	19	45	8	53	8,40	12,90	6,70	9,30
LANVAUX	56	2001	15	6	10	31	4	35	2,20	12,20	5,50	6,60
LIZANDRE	22	2001	15	19	0	34	0	34	12,00	11,60	17,60	11,70
ST-AUBIN DU CORMIER	35	2001	18	9	24	51	4	55	9,40	13,70	9,30	10,80
ARAIZE	35	2002	16	11	20	47	1	48	11,71	12,21	10,21	11,38
COAT-LIOU	22	2002	19	7	18	44	2	46	9,80	9,30	9,70	9,60
DUAULT	22	2002	17	13	12	42	4	46	9,90	13,40	11,70	11,67
LANDAL	35	2002	17	11	5	33	13	46	11,38	9,13	7,50	9,33
LIFFRE	35	2002	17	13	22	52	5	57	12,40	12,14	9,20	11,33
LOUDEAC	22	2002	19	10	12	41	3	44	8,71	10,53	8,00	9,08
NIVOT	29	2002	16	12	14	42	3	45	7,92	12,50	8,67	9,69
PLESSIX	35	2002	14	17	4	35	2	37	13,33	10,00	10,33	11,22
PLEUMEUR BODOU	22	2002	13	17	10	40	0	40	10,10	10,60	6,40	9,03
QUENECAN	56-22	2002	14	12	23	49	6	55	9,44	11,36	8,48	9,76
TREMELIN	56	2002	17	9	20	46	3	49	12,17	15,25	7,83	11,75
CARNOET	29	2003	13	11	7	31	10	41	10,70	10,30	5,40	8,80
CHEVRE	35	2003	15	14	29	58	8	66	12,78	12,35	10,96	12,03
CHINSEVE	35	2003	14	8	21	43	1	44	10,70	11,15	6,50	9,45
FOUGERES	35	2003	15	8	28	51	3	54	11,10	11,44	9,94	10,83
GATINES	35	2003	13	11	0	24	5	29	8,57	8,86		8,71
GERVIS	35	2003	15	11	6	32	1	33	12,45	11,36	5,09	9,64
LORGES	22	2003	18	11	12	41	7	48	6,40	10,67	7,33	8,13
PERCHE	22	2003	15	8	15	38	6	44	9,50	11,30	7,30	9,37
QUELENNEC	56	2003	20	8	9	37	1	38	14,29	13,71	10,57	12,86
BEFFOU	22	2004	19	12	7	38	12	50	7,11	10,78	8,33	8,74
BOQUEN	22	2004	15	8	14	37	10	47	7,00	12,00	7,33	8,78
COETQUEN	22-35	2004	16	11	11	38	3	41	10,00	11,00	7,00	9,33
LANDERNEAU	29	2004	14	12	13	39	1	40	9,11	11,22	13,22	11,19
MESNIL	35	2004	16	17	10	43	3	46	11,67	14,78	11,67	12,70
PAIMPONT	35-56	2004	18	8	31	57	6	63	7,05	12,31	7,08	8,81
LANVAUX	56	2005	15	15	39	69	2	71	11,94	13,24	9,91	11,74

TAB. V - SUR LES FREQUENCES DE CONTACT POUR LES ESPECES LES PLUS CONTACTEES (%)

	Pigeon ramier	Pic épeiche	Troglodyte mignon	Rougegorge familier	Merle noir	Grive musicienne	Fauvette à tête noire	Pouillat véloce	Roitelet huppé	Mésange bleue	Mésange charbonnière	Sitelle torchepot	Grimpereau des jardins	Cornelle noire	Pinson des arbres
MASSIFS FORESTIERS															
BOISGELIN	91,7		79,2	70,8	75,0	41,7	25,0	41,7		50,0	50,0			79,2	83,3
CASCADEC	80,0		100,0	93,3	80,0			40,0	73,3	60,0	60,0	66,7	73,3	73,3	100,0
COAT AN HOZ	94,4		100,0	100,0	88,9	61,1	44,4	50,0		50,0	61,1			66,7	77,8
CRANE	44,4		27,8	77,8	61,1	33,3		33,3	33,3	55,6	50,0	22,2	50,0	77,8	94,4
CRANOU	47,9	22,9	75,0	79,2	64,6	39,6	18,8	43,8	52,1	60,4	56,3	35,4		64,6	85,4
HUNAUDAYE	80,6	22,2	86,1	72,2	66,7	41,7	27,8	36,1	22,2	55,6	44,4	41,7	44,4	75,0	88,9
LANOUEE	85,0	30,0	88,3	68,3	50,0	40,0	20,0	31,7	20,0	41,7		35,0	35,0	55,0	86,7
MOLIERE	77,8	55,6	77,8	72,2	66,7	33,3	27,8	38,9	33,3	44,4	50,0	66,7	55,6	66,7	100,0
PONT CALLECK	80,0	33,3	76,7	86,7	73,3	56,7	23,3	30,0	43,3	63,3	43,3	20,0	33,3	66,7	96,7
RENNES	70,6		70,6	60,8	47,1	39,2	21,6	39,2	35,3	54,9	54,9	35,3		58,8	86,3
VILLECARTIER	100,0	30,3	72,7	81,8	75,8	39,4	27,3	30,3		63,6	60,6	57,6	51,5	87,9	97,0
BARON	66,7		90,5	61,9	66,7	33,3	28,6	66,7						95,2	81,0
BOEUVRE	66,7	46,7	73,3	60,0	86,7	40,0		33,3	40,0	46,7		46,7	33,3	86,7	86,7
CAMORS	66,7	25,9	63,0	85,2	66,7	40,7		33,3		37,0	37,0	29,6		70,4	63,0
FLORANGES	74,1	14,8	74,1	92,6	81,5	51,9		59,3		40,7	44,4			81,5	81,5
FREAU	62,5		95,8	70,8	62,5	37,5		45,8		54,2				83,3	91,7
HUELGOAT	83,3		83,3	83,3	81,0	64,3	21,4	40,5	45,2	45,2	40,5	42,9	45,2	66,7	90,5
LA HARDOUTAIS	57,6		80,3	57,6	69,7	45,5	24,2	39,4	63,6	36,4	51,5	21,2		53,0	84,9
LANVAUX	33,3	16,7	72,2	61,1	66,7	22,2		33,3		50,0	22,2			44,4	55,6
LIZANDRE	93,3		100,0	100,0	80,0	60,0	26,7	66,7			33,3		33,3	86,7	66,7
ST-AUBIN DU CORMIER	61,9		58,7	85,7	58,7	33,3	19,1	42,9		52,4	46,0	46,0		88,9	92,1
ARAIZE	69,1		81,0	83,3	78,6		26,2	38,1		83,3	59,5	52,4	61,9	64,3	95,2
COAT-LIOU	66,7	33,3	93,3	66,7	76,7	23,3	13,3	30,0	36,7	43,3	36,7	30,0		60,0	80,0
DUAULT	76,7		93,3	76,7	76,7	43,3	33,3	36,7	56,7	43,3	46,7	23,3		76,7	93,3
LANDAL	75,0	37,5	54,2	66,7	75,0	45,8	20,8	41,7		58,3	33,3	50,0		79,2	79,2
LIFFRE	46,7	35,6	73,3	64,4	62,2	42,2	20,0	46,7		57,8	60,0	53,3	40,0	88,9	82,2
LOUDEAC	64,7		94,1	62,8	62,8	25,5	19,6	29,4	35,3	31,4	31,4	27,5	29,4	74,5	94,1
NIVOT	58,3		69,4	80,6	66,7	33,3	30,6	38,9	83,3		47,2		22,2	66,7	91,7
PLESSIX	83,3		94,4	83,3	72,2	72,2	22,2	44,4		55,6		44,4	55,6	88,9	94,4
PLEUMEUR BODOU	66,7		83,3	70,0	66,7	33,3	26,7	50,0	26,7	73,3	26,7			53,3	83,3
QUENECAN	76,0		89,3	66,7	72,0	26,7	18,8	36,0		50,7	52,0	50,7		78,7	92,0
TREMELIN	80,6	41,7	75,0	94,4	86,1	58,3	30,6	27,8		55,6	66,7			75,0	58,3
CARNOET	80,0		53,3	60,0	66,7	30,0		30,0	33,3	66,7	40,0			73,3	93,3
CHEVRE	65,2		75,4	78,3	73,9		27,5	59,4	31,9	59,4	56,5	52,2	40,6	72,5	94,2
CHINSEVE	78,3		73,3	78,3	65,0	38,3	20,0	55,0	40,0	53,3	38,3			78,3	73,3
FOUGERES	64,8		90,7	72,2	59,3	42,6	24,1	50,0	38,9	46,3	61,1	50,0	55,6	94,4	92,6
GATINES	78,6	35,7	50,0	85,7	64,3			71,4		57,1	35,7	21,4		100,0	100,0
GERVIS	67,7		87,1	87,1	77,4	32,3	35,5	64,5		67,7	51,6	38,7	74,2	77,4	83,9
LORGES	58,3		66,7	41,7	52,1	27,1	16,7	33,3	37,5	33,3	18,8	25,0	18,8	43,8	85,4
PERCHE	83,3		83,3	76,7	73,3	30,0	23,3	43,3	40,0	43,3		26,7	23,3	86,7	100,0
QUELENNEC	85,7	33,3	85,7	85,7	90,5	66,7	38,1	61,9		61,9	38,1	38,1	61,9	95,2	90,5
BEFFOU	59,3		70,4	55,6	74,1	37,0	33,3	29,6	37,0	33,3				66,7	88,9
BOQUEN	66,7		69,4	69,4	72,2	33,3	30,6	27,8		38,9	41,7	22,2	41,7	63,9	97,2
COETQUEN	70,4	33,3	70,4	74,1	70,4	37,0	14,8	44,4		63,0	48,2	37,0	37,0	70,4	77,8
LANDERNEAU	66,7		88,9	81,5	81,5	44,4	22,2	37,0	74,1	48,2	63,0	37,0	66,7	59,3	92,6
MESNIL	88,9	44,4	48,2	74,1	63,0	51,9	25,9	33,3	48,2	51,9	63,0	66,7	63,0	92,6	92,6
PAIMPONT	50,4		57,3	61,5	59,8	28,2	23,1	34,2	26,5	33,3	29,1	32,5	22,2	51,3	88,9
LANVAUX	76,7	36,3	74,3	73,2	74,3	51,5	21,4	29,3		50,7	46,9			77,8	92,7

CONCLUSION

Cette enquête de terrain a permis de réunir de nombreux observateurs (trices) dans le cadre d'un projet régional, et nombreux sont ceux qui ont découvert de nouveaux milieux et une méthode de prospection inhabituelle. Pour certains ce fut un rendez-vous avec de nouvelles espèces. Pour d'autres ce fut l'occasion d'améliorer leurs connaissances sur les cris et les chants de certaines espèces. Enfin cette enquête a permis de nombreuses rencontres entre les ornithologues bretons, bien souvent éloignés les uns des autres. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, ce projet a été une réussite.

Ce bilan, qui demeure succinct, est une nouvelle étape et il permet de mettre en mémoire les points principaux de cette enquête et à chacun des participants de mesurer l'ensemble du travail réalisé. Il conviendra cependant de parachever ce travail par des analyses plus poussées et la réalisation d'un ouvrage plus conséquent. Nous aurons alors le point zéro d'un observatoire à long terme des milieux forestiers bretons.

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|----------------------------------|--|
| GAROCHE (J.) & JAMET (M.) 2001.- | Enquête sur l'avifaune forestière bretonne. Synthèse N°1 – Année 2000. GOB, 44 pages. |
| GAROCHE (J.) & JAMET (M.) 2002.- | Enquête sur l'avifaune forestière bretonne. Synthèse N°2 – Année 2001. GOB, 42pages. |
| GAROCHE (J.) & JAMET (M.) 2003.- | Enquête sur l'avifaune forestière bretonne. Synthèse N°3 – Année 2002. GOB, 45 pages. |
| GAROCHE (J.) & JAMET (M.) 2004.- | Enquête sur l'avifaune forestière bretonne. Synthèse N°4 – Année 2003. GOB, 38 pages. |
| GAROCHE (J.) & JAMET (M.) 2008.- | Enquête sur l'avifaune forestière bretonne. Synthèse N°5 – Année 2004 & 2005. GOB, 38 pages. |

Jacques GAROCHE
Chemin des Mouchets
12, rue du Prétanné
22400 MORIEUX

Marc JAMET
1, place du Général de Gaulle
56110 GOURIN